

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$8.—États-Unis, \$8.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. XII.

No. 25.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 23 JUIN 1881

AVIS IMPORTANT

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

UNE ACADEMIE CANADIENNE

Dans une lecture que nous faisons, il y a quinze ou seize ans, au Cabinet de lecture paroissial, sur la littérature nationale, nous nous prononçons en faveur de la fondation d'un institut dont la mission serait de diriger et d'encourager la culture des lettres dans le pays. Plusieurs écrivains ont exprimé la même idée, le même désir, et l'année dernière, lors de la grande démonstration nationale à Québec, il en a été question.

Les esprits étaient prêts, mais il fallait quelqu'un qui se mit à la tête du mouvement, qui en prit l'initiative.

Les lettres canadiennes se félicitent d'avoir trouvé cet homme dans la personne du gouverneur-général, le marquis de Lorne. Elles ne pouvaient désirer un protecteur plus distingué et plus puissant.

Le marquis de Lorne ayant fondé l'Académie Royale des Arts pour les artistes, veut donner aux littérateurs une académie ou une athénée.

Il nous avait déjà plus d'une fois manifesté son goût pour les lettres dans ses charmants discours, il veut en donner une preuve éclatante et durable. Nous applaudissons de tout cœur à son projet et nous espérons que d'un bout du pays à l'autre on répondra à son appel.

C'est par des institutions comme celle dont s'occupe le marquis de Lorne que l'on a, dans tous les temps et dans tous les pays, donné l'essor à la littérature d'un peuple. Il ne peut donc y avoir qu'une voix dans notre pays pour acclamer ce noble projet et en favoriser l'exécution.

Le marquis de Lorne ne pouvait adopter un moyen plus efficace de laisser un souvenir durable de son passage au Canada.

L.-O. D.

CHRONIQUE AMERICAINE

NEW-YORK, 18 juin 1881.

Nous voilà encore à la Saint-Jean-Baptiste, à l'époque des plus grands jours de l'année, des nuits tièdes et courtes, des beaux lever de soleil et des fleurs... de réthorique.

La sève, ce sang végétal, monte et monte et monte sans cesse, et—par un art à l'homme inconnu—sculpte de ci de là, dans les branches, des bourgeons roses, des fraîches guirlandes et des couronnes de fruits mûrs. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que cette même sève envahisse aussi nos pauvres cervelles et nous fasse gazouiller.

L'un fera sa partie à la tribune, l'autre dans son journal, mais celui qui fêtera la Saint-Jean-Baptiste le plus agréablement ce sera dans un banquet où il y aura du champagne :

Coulez bon vins, femmes daignez sourire,
Et l'univers est consolé.—(bis).

La fête, cette année, manquera de gaieté : de même qu'il y a des taches au soleil, de même on s'apercevra que ce grand jour est semé d'ombres.

L'incendie de Québec fera taire tous les enthousiasmes...

Oh ! que nous sommes loin de la belle fête de la Saint-Jean-Baptiste de 1874 !

Un souffle puissant animait alors toutes les poitrines ; jamais la nationalité française, sur les bords du Saint-Laurent, ne s'était aussi bien affirmée.

Que de rêves, que d'illusions sont nés ce jour là et se sont ensuite envolés comme ces nuages roses que le soleil—ce grand positiviste—fait évanouir le matin lorsqu'il se lève à l'Orient !

J'avais cependant fait ma gerbe d'idées neuves à l'occasion de ce grand jour ; déjà je m'appretais à les divulguer, à les répandre, lorsque, ô calamité, ce malencontreux incendie est venu tout détruire !

Pour cette année, ne faisons pas de rêves, la réalité est trop navrante, laissons l'avenir aux mains de Dieu !

* * *

Il paraît que notre climat est changé ; la pluie que nous recevons sur le dos journalièrement nous fait presque croire que nous vivons dans l'Afrique équatoriale.

C'est d'un inouïsme ruisselant ! On n'avait jamais vu pareilles catastrophes ; depuis le départ de Sarah Bernhardt le Ciel s'est mis à fondre en larmes que c'en est une désolation générale.

Je me disais : peut être que le scandale qui déshonore le Sénat d'Albany, à propos du fameux Bradley qui s'est fait acheter son vote, peut-être que tout ce bruit sera le signal du beau temps. Eh bien, non ! la pluie a continué à tomber comme si Bradley était resté pur.

Les places d'eau sont dans le marasme ; les cuisiniers grattent le fond de leurs casseroles avec désespoir ; les propriétaires d'hôtel regardent les nuages d'un œil farouche et leurs caisses avec l'envie de s'y fourrer dedans ; les fleuves, les rivières en crèvent... leurs digues, mais en revanche les marchands de parapluies sont dans la jubilation.

On prétend que les requins se promènent avec inquiétude devant Manhattan Beach, Rockaway et Coney Island, se demandant comment ils feront pour déjeuner si per-

sonne, cette année, ne prend des bains de mer.

Voilà ce que c'est quand il pleut pour la Saint-Médard !

Oh ! messieurs les esprits forts, vous voilà bien attrapés ; les vieilles légendes populaires ont du bon, vous le voyez ; et, malgré votre incrédulité, vous serez aspergés et bénis par l'eau du ciel.

* * *

La victoire que les chevaux américains ont remportée aux courses de Paris et d'Epsom rend les Américains excessivement fiers.

Ils auraient conquis le Mexique et annexé Cuba, que leur joie ne serait pas plus grande.

Il est en effet très extraordinaire que les chevaux américains aient remporté le premier prix deux fois de suite dans ces deux célèbres derby, eux dont la réputation et la race sortent à peine d'une profonde obscurité.

Si nous en croyons les historiens, ils prétendent que Christophe Colomb, en mettant le pied sur le sol américain, n'y a pas rencontré un seul cheval. Ce vaillant ami de l'homme n'est pas un aborigène de ce continent.

C'est très extraordinaire et même humiliant pour les Américains, mais c'est authentique. Les chevaux amenés par les Espagnols se sont ensuite multipliés à un tel point qu'ils vivent depuis longtemps à l'état sauvage, soit au Mexique, soit dans les pampas de l'Amérique du Sud.

M. Keene, qui vient de gagner le premier prix de Paris avec son jeune poulain *Foxhall*, ainsi que M. Lorillard, le vainqueur d'Epsom, peuvent être très fiers du pas immense qu'ils ont fait faire à la race chevaline américaine.

M. Lorillard, qui est non-seulement millionnaire, mais Français de sang et de nom, a beaucoup fait personnellement pour créer à New-York, par le moyen des croisements de races, une espèce supérieure.

Le cheval américain et canadien ont été jusqu'à présent méconnus. Le grand jour de leur triomphe approche !

Est-ce pour cela que le *Jockey Club* de Londres n'a pas voulu admettre dans son sein M. Lorillard ? C'est bien possible !

ANTHONY RALPH

ÇA ET LA

Parlant de la mort de M. l'abbé Chandonnet, le *Canadien* dit : "Il avait résolu d'entrer dans un monastère ; il en fut détourné, dit-on, par sir George Cartier, qui, le rencontrant à Rome, et désireux de conserver pour la province un si rare talent, le détermina à revenir au Canada.

"Les amis de M. Chandonnet seront heureux d'apprendre que la veille de sa mort il terminait une retraite qu'il avait faite avec la plus grande ferveur."

* * *

Nous sommes heureux de voir que la *Tribune* a pris l'initiative d'un mouvement ayant pour but de rendre l'association St-Jean-Baptiste de Montréal plus utile et plus pratique. On dirait vraiment que cette société n'a été fondée que pour faire des processions. Ce n'est pas digne d'elle ni de la population de Montréal. A part

le 24 juin, cette société ne donne aucun signe de vie. Et pourtant, c'est la plus forte organisation nationale qu'il y ait dans la province de Québec, et quelle pourrait être puissante si on savait s'en servir.

Il est triste que dans une ville comme Montréal les Canadiens-français n'aient pas une institut, pas une bibliothèque, pas même une salle nationale.

Il doit y avoir dans la Société Saint-Jean Baptiste assez d'hommes sérieux pour rémémorer à un état de choses semblable, pour entreprendre une réforme devenue absolument nécessaire.

* * *

Nous apprenons que M. N. Robitaille se propose d'exposer à Montréal la statue colossale qui doit être placée sur le sommet du Cap Trinité (Saguenay), à une hauteur de 1,500 pieds. Nous espérons qu'il trouvera dans notre ville l'encouragement dont il a besoin pour achever son entreprise. Les journaux de Québec ont fait de cette statue la description suivante : "Cette œuvre d'art due au ciseau de M. Jobin, mesure vingt-cinq pieds de haut. Elle est destinée à une niche creusée naturellement sur le flanc du Cap Trinité (rivière Saguenay), à une hauteur verticale d'environ 1,500 pieds. Au-dessus de la statue sera posée en forme d'auréole l'inscription : *Je suis l'Immaculée Conception*, et au bas se liront en lettres d'or ces mots si chers aux marins : *Ave Maris Stella!* Pour compléter ce sanctuaire pittoresque, on fera ériger sur le sommet de la montagne, une croix de 75 pieds, recouverte en fer étamé ; et à la base, sur un petit mamelon, sera construit un élégant campanile portant une cloche du poids de 1,500 livres, destinée à faire jouir les pèlerins et les touristes des merveilleux échos d'alentour."

Inutile de dire qu'une pareille œuvre demande beaucoup d'argent, et que M. Robitaille a besoin de l'aide du public.

NOUVELLES GÉNÉRALES

On commence à s'occuper sérieusement en France des élections générales. Après le rejet par le Sénat du bill du scrutin de liste, Gambetta et ses amis voulurent même faire avancer la date des élections afin de donner aux électeurs l'occasion de se prononcer immédiatement contre la conduite du Sénat. Mais la majorité de la Chambre refusa de se rendre au désir de Gambetta. Ce double échec l'a piqué et on lui prête divers projets. On a dit que les trois ministres qui représentent plus particulièrement ses idées dans le cabinet allaient résigner et que lui-même allait en faire autant afin de se jeter corps et âme dans la lutte électorale.

Les royalistes et les bonapartistes organisent leurs forces, et le comte de Chambord semble vouloir faire quelques concessions afin que ses partisans marchent unis au combat, mais il n'y a qu'une révolution qui puisse rendre possible le retour du comte de Chambord, il ne peut compter encore sur le suffrage universel. M. Gailhardet écrit à ce sujet :

"Il n'y a qu'un parti dangereux aujourd'hui pour la République, c'est le radicalisme qui en est l'exagération. On tombe presque toujours du côté où l'on penche, et la république penche vers le

radicalisme dans certaines villes de France. à Paris, à Lyon, à Marseille, à Toulouse, il faut ajouter Rouen qui vient de nommer un député radical, M. Duvivier, en remplacement de M. Desseaux, décédé. Henri Rochefort dit, avec un légitime orgueil, que son journal *l'Intransigeant* a été seul dans la presse parisienne qui ait défendu la candidature du citoyen Duvivier.

Des élections doivent aussi avoir bientôt lieu en Espagne. Les républicains se préparent à la lutte et prédisent leur triomphe.

Les deux échecs que Gambatta vient de subir ont considérablement affaibli son prestige.

Les membres d'un club italien, de Marseille, ayant sifflé au passage des troupes françaises revenant de Tunis, la population marseillaise a pris feu et une émeute considérable a eu lieu. Les Italiens ont été attaqués en divers endroits, et les troupes, ayant voulu les protéger, elles ont été fort maltraitées.

Léon XIII manifeste sa sagesse dans tous ses actes et ses paroles. Il aborde de front toutes les questions et tout en maintenant avec fermeté les principes et les droits de l'Eglise, donne au pouvoir civil tout ce qui lui appartient. On lit dans l'une de ses dernières encycliques :

"L'Eglise catholique, dont Nous avons la direction, adhérant expressément aux préceptes et aux exemples de Jésus-Christ, son fondateur, enseigne qu'il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César; c'est pourquoi, pendant qu'elle proclame ouvertement que le pouvoir public des gouvernants est entièrement indépendant dans les choses humaines et l'administration des affaires civiles pour le bien commun, elle revendique pour elle un pouvoir de pleine liberté et indépendance dans les choses qui regardent le salut éternel des âmes. Et pour les choses qui sont de droit commun, elle tient que le meilleur moyen d'accorder le pouvoir religieux et le pouvoir politique, c'est de les unir par un lien d'amitié et une concorde mutuelle.

"Par où il appert combien téméraires et injustes sont ceux qui n'hésitent pas à dénoncer l'Eglise comme voulant envahir les droits d'autrui et arracher quoi que ce soit au pouvoir des princes."

NOS GRAVURES

Le scrutin de liste

Nous donnons les portraits de MM. Gambetta, Bardoux et Boyssset, les trois héros de la bataille qui s'est livrée à la Chambre (France) à l'occasion du mode de votation.

Faire une biographie de ces trois personnages serait bien inutile, ils sont parfaitement connus.

La loi qui portait le nom de loi Bardoux, adoptée par la Chambre, contrairement aux conclusions du rapporteur, M. Boyssset, pourrait bien s'appeler la loi Gambetta, aux intérêts duquel elle est surtout profitable.

Chaudement défendue par M. Bardoux, vaillamment conduite par M. Boyssset, enlevée de force par M. Gambetta, cette loi a été, en quelque sorte et pendant quelque temps, personnifiée en ces trois hommes.

Aujourd'hui, tout a changé.

La maison où est né M. Gambetta

Le modeste magasin dont nous donnons un dessin, est aujourd'hui une maison historique.

En effet, c'est là qu'est né, en 1838, M. Léon Gambetta, qui devait avoir une fortune si brillante. Située sur la place de la Cathédrale, à Cahors, où elle a été ouverte, en 1835, par M. Gambetta père, cette boutique n'a pas depuis lors changé d'aspect. C'est toujours le même *bazar génois*, où l'on vend les mêmes sucres du Havre, de Nantes et de Bordeaux.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

ADOPTION DU BILL DE L'UNIVERSITÉ-LAVAL

M. Champagne propose la réception du rapport du comité général pour étudier le projet de loi concernant l'Université-Laval et la multiplication de ses chaires d'enseignements dans les arts et autres facultés dans les limites de la province de Québec.

M. Taillon propose l'amendement suivant :

"Que le rapport du comité général sur le projet de loi No. 15 concernant l'Université-Laval et la multiplication de ses chaires d'enseignements dans les arts et autres facultés dans les limites de la province de Québec, ne soit pas reçu maintenant, mais que vu qu'il a été présenté à Sa Majesté une requête des archevêques et évêques catholiques romains de la province de Québec, datée du 4 novembre 1880, demandant de définir les droits et privilèges que cette Université possède en vertu de sa charte royale du 8 décembre 1852; et qu'en réponse à cette requête, le secrétaire d'Etat a informé le gouverneur-général du Canada qu'il ne lui paraissait pas convenable d'inviter Sa Majesté à intervenir, quand la question des pouvoirs de l'Université était pour être soumise à la décision d'un tribunal civil;

"Vu que, depuis que cette réponse a été donnée, la question des pouvoirs de l'Université-Laval a, de fait, été soumise aux tribunaux civils de cette province;

"Vu que la cause devant ces tribunaux civils est encore pendante, et que les aviseurs de Sa Majesté attendent qu'elle soit jugée pour aviser Sa Majesté de faire droit sur la dite requête des évêques de cette province;

"Il soit résolu : Que cette Chambre croit qu'il n'est pas opportun d'adopter ce projet de loi maintenant, et que le rapport du comité de toute la Chambre ne soit reçu que dans trois mois."

L'amendement est mis aux voix et donne le résultat suivant :

POUR.—MM. Beaubien, Bergevin, Cameron, Caron, Charlebois, Desaulniers, Duckett, Haude, Lalonde, Lavalée, Lecavalier, Loranger, Lowell, Marion, Mathieu, Picard, Robillard, St. Cyr, Taillon, Wurtele.—20.

CONTRE.—MM. Audet, Beaudet, Blais, Boutillier, Boutin, Chapleau, Champagne, Dupuis, Flynn, Fortin, Gagnon Gauthier, Irvine, Joly, Laberge, Lafontaine, Langelier (Montmorency), Langelier (Portneuf), Marchand, Meikle, Mercier, Molléur, Murphy, Pâquet, Parent, Poirier, Préfontaine, Rinfret dit Malouin, Robertson, Sheyn, Tarte, Watts—31.

La contre-proposition est alors adoptée. La proposition principale est mise aux voix par le président.

M. Mathieu se lève alors et fait la contre proposition suivante : "Que le rapport du comité général sur ce projet de loi ne soit pas reçu immédiatement, mais que le projet de loi soit de nouveau renvoyé au comité de toute la chambre avec instruction de l'amender en ajoutant les mots : "pour l'avenir, après le mot doutes" dans la quatrième ligne du préambule et en ajoutant à la section suivante comme section deuxième :

"20. Cet acte n'affectera en rien les dispositions de la charte royale, concernant la dite Université, et aussi en changeant les sections 2 et 3 en section 3 et 4, et en retranchant les mots : quant aux dommages et frais dans la dernière section du dit projet de loi."

L'hon. M. Chapleau ne doit pas laisser passer cette occasion sans exprimer son opinion sur ce projet; il ne parle pas pour obtenir de la popularité, mais il parle au point de vue de la doctrine. Il est d'opinion qu'une seule Université suffit dans la province de Québec. Nous devons suivre l'autorité religieuse, c'est le devoir de tout bon catholique. Il n'y a rien d'inconstitutionnel dans le projet de loi; il n'y a rien contre le droit commun. Ce projet n'a pas un effet retroactif. Nous avons la liberté d'enseignement. Tout ce qu'il y a, c'est la malheureuse rivalité qui existe entre deux districts. On a fait des menaces dans certains comtés. Il dit qu'il est au-dessus de ces menaces; car pour lui, le devoir avant tout. Le bien ne doit rien craindre.

M. Taillon répond à l'hon. premier-ministre et s'efforce de réfuter les arguments apportés par cet honorable ministre.

L'hon. M. Loranger dit quelques mots pour motiver son vote. La cause est encore pendante, et il ne convient pas d'exprimer aucune opinion. Toutes les fois qu'il y a litige, le parlement ne doit pas intervenir. Le parlement doit s'arrêter, au contraire. Je prends sur cette question la même position que les conseillers de Sa Majesté.

L'hon. M. Langelier dit que l'hon. procureur-général n'a pas toujours été aussi scrupuleux. Cette après-midi, la législation a passé une loi dans une cause déjà jugée. D'un seul coup, nous avons mis de côté cinq jugements rendus par les tribunaux. Il parle ensuite du projet de loi qui est maintenant déposé devant la Chambre, et fait voir les droits de l'Université d'établir une succursale à Montréal.

Après quelques remarques de M. Picard, la contre-proposition est rejetée, et la proposition principale est adoptée.

Le projet de loi est adopté en troisième délibération.

LE BILL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL AU CONSEIL LÉGISLATIF

Lorsque nos lecteurs recevront L'OPINION PUBLIQUE, le bill de l'Université aura probablement été adopté par le Conseil législatif comme il l'a été par la Chambre. Les adversaires de l'Université n'ont pas de reproches à se faire, ils ont tout essayé, tout fait pour empêcher ce bill de passer.

En opposition à la requête de l'archevêque et de tous les évêques moins un de la province demandant l'adoption de ce bill, des requêtes signées par un grand nombre de prêtres, ont été adressées au Parlement pour lui demander de le rejeter. Comme il est clairement établi que les évêques sont en accord avec Rome, on se demande ce que tout cela veut dire.

On combat l'Université comme si c'était une institution dangereuse, libérale même, et cependant elle est protégée d'une manière toute spéciale par Rome et sous le contrôle et la direction des évêques de la province.

Ajoutons que les prêtres de l'Université sont presque tous des hommes distingués qui ont fait leurs études à Rome.

Pour donner une idée de la division créée dans le clergé même par cette question, nous croyons devoir publier le compte-rendu de la séance du quinze juin au Conseil législatif.

Présidence de l'honorable J. J. Ross.

L'honorable M. Starnes dépose une pétition de M. l'abbé P. Leduc, prêtre, et autres de Ste-Agnès de Dundee, et de M. l'abbé Charland et autres, de Beauharnois, contre le bill de l'Université Laval.

L'hon. M. Prud'homme dépose une pétition de M. l'abbé Coailler, curé de Saint-Zotique, et autres, contre le même bill.

L'hon. M. Villemure, dépose quatre pétitions des habitants de Saint-Colomban, de M. l'abbé Saint-Armand, prêtre, et autres, de Sainte-Marguerite, des habitants de Saint-Hermas, de monsieur l'abbé M. Thibodeau, curé de Sainte-Agathe, et autres, contre le même bill.

L'hon. M. Archambault dépose une pétition des archevêques et évêques de la province de Québec, recommandant l'adoption du bill de l'Université-Laval, concernant la multiplication de ses chaires d'enseignement dans la province de Québec et donne comme suit lecture de cette pétition.

Aux honorables membres du Conseil législatif de la province de Québec.

La requête des archevêques et évêques de la province de Québec expose humblement : Que, en l'année 1852, Sa Majesté la Reine accorda gracieusement aux directeurs du séminaire de Québec des lettres patentes pour l'érection d'une université avec les droits et les privilèges les plus étendus;

Que, en vertu de ces lettres-patentes, le Séminaire de Québec fonda une université sous les nom et titre de "Université Laval" et que depuis un grand nombre d'élèves n'ont cessé de venir puiser l'enseignement dans les cours donnés par les diverses facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts;

Que la charte royale de l'Université-Laval a été accordée principalement pour donner l'enseignement professionnel aux étudiants catholiques de toute la province;

Que pour ces considérations, les archevêques

et évêques de la province de Québec prient humblement votre Honorable Conseil de recevoir favorablement la requête du recteur des membres de l'Université-Laval qui, pour se conformer au désir exprimé par le Saint-Siège, demandent qu'il leur soit permis de multiplier leurs chaires d'enseignement dans les limites de la province de Québec, si besoin il y a, et de passer une loi à cet effet;

Vos requérants ne cesseront de prier.

Québec, le 9 avril 1881.

(Signé),

E. A., archevêque de Québec, Jean, évêque de Québec, Jean, évêque de Saint-Germain de Rimouski, Edouard Chs., évêque de Montréal, Antoine, évêque de Sherbrooke, J. Thomas, évêque d'Ottawa, L. Z., évêque de Saint-Hyacinthe, Dominique, évêque de Chicoutimi.

L'hon. M. Ross dépose des pétitions des habitants de Batiscan, de M. l'abbé Rheault, curé, et autres, de Trois-Rivières; des habitants du cap de la Magdeleine; des habitants de Saint-Stanislas; de monsieur l'abbé A. O. Lavoie, prêtre curé et autres de Saint-Alexis des Monts; des habitants de Saint-Paulin, comté de Maskinongé; des habitants de Sainte-Anne de la Pérade, contre le même bill.

L'hon. M. Ferrier dépose douze pétitions contre ce même bill.

L'hon. M. De Boucherville, avant que l'ordre du jour soit appelé, donne lecture de la lettre suivante :

Québec, 14 juin 1881,

Honorable C. B. De Boucherville,

Conseiller Législatif, etc., Québec.

Monsieur,

Je lis dans le *Monde* du 13 juin les lignes suivantes : "Nous tenons d'une source digne de foi et impartiale que le Cardinal Simeoni a écrit à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, que le Saint-Siège n'interviendrait pas présentement dans la question de l'Université, vu que cette question est pendante devant les tribunaux et qu'il pourrait être fait un usage indu de cette intervention pour préjuger la question."

Il est de mon devoir, monsieur, de vous informer que la lettre dont il est ici question n'a été reçue ni à l'archevêché, ni par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, actuellement en visite pastorale.

J'ai l'honneur d'être,

Votre bien dévoué serviteur,

CYRILLE E. LÉGARÉ.

D'après les premiers calculs faits à la hâte, on constate que la population de Montréal a augmenté d'environ cinquante pour cent depuis dix ans. Comme toujours, on remarque l'augmentation la plus considérable dans la partie Est de la ville, parmi les Canadiens-français, et surtout au sein de la classe ouvrière. On croit que le recensement établira que la population en deça des limites de la ville est d'au moins 150,000 âmes, et avec la banlieue de 200,000 âmes.

On écrit de Chicopee, Massachusset, Etats-Unis, qu'un embaucheur de la pire espèce, résidant en cet endroit, doit venir au Canada pour contracter des engagements avec des Canadiens et les conduire ensuite à Chicopee, où certainement, d'après le correspondant du *Quotidien*, il n'y a pas même assez d'ouvrage pour les résidents de l'endroit. Cet individu doit faire irruption premièrement dans le comté de Joliette. Nous ne saurions faire mieux que d'avertir charitablement les Canadiens de se mettre en garde contre ces hommes sans principes qui trouvent tous les moyens bons pourvu qu'ils fassent de l'argent. Leur système est connu, nous l'avons d'ailleurs déjà expliqué. Le but de tous est le même. Convaincre les Canadiens qu'à l'étranger ils feront merveille, leur vendre des billets de passage, recevoir tant par tête des personnes pour qui il les engage, puis finalement les laisser errer à l'aventure. Il faut que le canadien qui s'engage ici pour aller aux Etats-Unis, se figure ceci : qu'une fois rendu à destination l'engagement n'existe plus, et qu'il est laissé à lui seul.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composés les Pilles Purgatives de Noix longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.



SALON DE 1880. — OFFRANDE A DIEU. — Tableau de M. Jean Buland.

LA VILLE DE QUÉBEC

La ville de Québec semble fatalement prédestinée aux grands incendies. En 1845, deux terribles conflagrations ont éclaté, à un mois d'intervalle, dans les faubourgs St-Roch et St-Jean. Environ 3,000 maisons furent rasées, et le total des dégâts s'éleva à plus de \$8,000,000. Ces quartiers ont depuis été rebâti en pierre et en brique. Dans le premier de ces deux incendies, on eut à déplorer la mort de 50 à 60 personnes. Le 14 juin 1846, le Théâtre-Royal fut détruit et 47 personnes périrent dans l'incendie.

Le 23 juin 1865, la rue Champlain fut rasée à une distance de trois-quarts de mille, et les pertes s'élevèrent à \$1,500,000. Dans la soirée du 18 août 1865, un incendie se déclara au coin des rues Curran et Queen, et ne dévora pas moins de 80 maisons. En 1866, la ville fut ravagée par une conflagration qui consuma 2,500 maisons, dont plus de la moitié étaient des habitations. Trois mille familles se trouvèrent sans asile et durent chercher un refuge dans les édifices publics ou camper dans les champs. Cet incendie prit naissance dans la maison de M. Trudel, épicer, rue St-Joseph. Le jour n'avait pas encore paru. A 5½ heures, 80 maisons, toutes en bois, étaient en flammes. A 11 heures, les flammes avaient parcouru un mille.

Dans tous ces incendies, le service des pompes laissait beaucoup à désirer et l'eau venait souvent à manquer.

Après 1866, Québec a eu quatre ans de répit. Ce n'est que le 24 mai 1870 que la ville a été visitée par un nouvel incendie, qui priva 5,000 personnes d'asile dans le faubourg Saint-Roch. Le 27 janvier 1872, c'est l'asile d'aliénés de Beauport qui fut consumé. Enfin, le 30 mai 1876 un incendie éclata dans la rue Scott, devora un millier de maisons et causa pour un million de pertes.

Outre les incendies que nous venons de mentionner, Québec a eu à souffrir du feu causé par les opérations militaires. En 1759, la ville fut bombardée par le général anglais James Wolf, et beaucoup de maisons furent brûlées. Québec n'avait alors que 6,000 habitants; elle en a aujourd'hui 65,000.

LES REVENANTS... DE LA SUPERCHERIE

On lit dans le *Véritable Petit-Albert* de M. Duquet :

Il y a une quinzaine d'années, la ville de Québec fut mise en émoi en apprenant que des revenants venaient d'envahir la résidence d'une famille très respectable de l'un de nos faubourgs. Voici quelques-uns des exploits commis par ces revenants qui jetèrent la terreur par tout le voisinage :

Ces revenants prenaient plaisir tantôt à enlever les tapis en les roulant dans un coin, puis renverser les meubles; enfin, ils mettaient tout sans dessus dessous. Un autre jour, ces terribles revenants sortaient le linge des tiroirs d'une commode pour les jeter pêle-mêle sur le plancher. Une autre fois, les esprits malfaisants couvraient de deux pouces d'eau le plancher de la cuisine. Non contents de ces malices, plusieurs fois répétées, mais toujours à l'insu de la famille, ces infâmes revenants montaient jusqu'au grenier, et là, mettaient en aiguillettes les plus beaux chapeaux, coiffes en dentelles de fil, voiles en points, enfermés précieusement dans des boîtes. C'était trop fort! Alors des moyens violents furent mis en œuvre pour conjurer les revenants et les forcer à décamper au plus vite.

La maîtresse de la maison hantée admettait qu'elle avait refusé l'aumône à un mendiant de très mauvaise mine, peu de jours avant l'arrivée des esprits. Cet aveu fut suffisant pour faire croire à un bon nombre de personnes crédules que tous ces désordres venaient d'un sort jeté par ce misérable. Aussitôt, sur le conseil d'un esprit fort, on met au feu une marmite, contenant des clous, des aiguilles,

des fourchettes, du vinaigre, de l'huile et un gallon d'eau. Après avoir fait bouillir le tout jusqu'à parfaite évaporation du liquide, notre homme à esprit fort dit que le mendiant allait faire son apparition pour demander grâce, et qu'il ferait cesser les désordres causés par les revenants. Or, il advint ce qui devait naturellement résulter d'une action aussi ridicule que condamnable : point d'apparition du mendiant, puis conjuration manquée.

On s'adressa finalement au digne curé de la paroisse, afin de l'engager à user de ses pouvoirs comme prêtre pour arrêter la malice des prétendus revenants. Nous n'avons pas besoin de dire que le ministre de Dieu s'éleva fortement contre toutes les pratiques superstitieuses et ridicules qui avaient été employées pour conjurer ce prétendu sort. Après avoir obtenu tous les renseignements possibles, M. le curé, suggéra à la famille de la maison hantée de renvoyer une fille qui était à son service. Avec son départ les exploits des revenants cessèrent. Plus tard, cette malheureuse servante avoua, sur son lit de mort, qu'elle était la seule coupable de tous ces désordres, tout en admettant qu'elle avait éprouvé une grande satisfaction à jeter ainsi la terreur au milieu de cette famille.

Cette histoire de revenants, mêlée de sortilège, donne la clef d'une foule d'autres histoires plus ou moins ridicules qu'on raconte encore dans les pays même les plus civilisés du monde.

EXPLOIT DE DEUX LIBRES PENSEURS

On lit dans le *Gaulois* :

Une affaire des plus scandaleuses se produisit dimanche, à quatre heures et demie du soir, dans l'église Saint-Médard, au moment où les vêpres allaient finir.

Deux individus, convenablement mis, l'un tailleur, l'autre jeune ouvrier gainier, entrèrent dans l'église tout en continuant à haute voix la conversation commencée dans la rue.

Une dame crut devoir faire remarquer à ces deux individus qu'ils étaient dans une église et qu'ils eussent à se découvrir et à se taire.

Mais alors tous les deux levant leur canne, crièrent qu'ils étaient libres-penseurs, et faisant des moulinets, s'avancèrent dans la nef au milieu des assistants qui reculaient devant eux, approchèrent de l'autel devant lequel M. Vignon, le respectable curé de St-Médard, était agenouillé et frappèrent le prêtre à coups de canne.

Le suisse et le maître des cérémonies accoururent au secours de M. Vignon; mais les deux insulteurs se ruèrent sur eux, les renversèrent et les frappèrent.

Toute l'église est en émoi et le scandale à son comble; malheureusement l'assistance était presque entièrement composée de dames et personne n'osa intervenir dans la lutte qui continuait au pied de l'autel.

Le suisse cependant parvint à se dégager; il courut à la porte de l'église et appela trois gardiens de la paix qui passaient dans la rue. Les deux fauteurs de scandale, solidement empoignés furent traînés aux postes des Gabelins malgré leur résistance désespérée.

En arrivant au poste, l'un d'eux se tournant vers la foule qui faisait escorte aux agents, cria :

— Citoyens, à l'aide! on arrête les républicains révolutionnaires; on arrête les libres-penseurs!

Le commissaire de police a gardé ces deux aimables libres-penseurs à sa disposition.

DÉMÉNAGEMENT. — L. J. A. Survever a transporté son stock de FERRONNERIE, POÈLE, etc., de la rue Craig au No. 188, rue Notre-Dame, (vis-à-vis la partie ouest du palais de justice.) Reçus et à recevoir un grand nombre d'articles nouveaux et utiles; on trouvera aussi les fameux SÉCHOIRS À RIDEAUX, patente de Gilray, et aussi ENCABREAUX patentés, etc. L. J. A. Survever, 188, rue Notre-Dame (Enseigne du Cadenus d'or.)

LE DERNIER QUINZE AOUT IMPÉRIAL

Ceci n'a jamais été raconté, que je sache. Témoin attristé de la plupart des incidents qu'on va lire, la date d'aujourd'hui me les a remis en mémoire. Ce sont des souvenirs de dix ans, c'est le premier glas de l'agonie de l'empire.

Il y a des journées qu'on n'oublie pas. L'empereur et le prince impérial avaient quitté Metz en voiture, le dimanche 14 août, à trois heures de l'après-midi, précédés par le prince Napoléon et par une partie de l'armée.

L'empereur descendit de voiture à Longeville devant la maison du colonel Hennoque où il avait été décidé qu'il passerait la nuit. C'est au moment de son arrivée que commença la bataille de Borny qui dura sans interruption de quatre heures de l'après-midi à huit heures et demie du soir.

Tant que le résultat de l'engagement avait été douteux, l'empereur était resté accoudé et pensif à l'une des fenêtres de l'appartement qu'il occupait dans la maison du colonel Hennoque. De cette fenêtre, donnant sur la campagne, il suivait, immobile, le furtif sillon de lumière que traçait dans le ciel noir, chaque éclatement d'obus.

Sans nouvelles précises du champ de bataille, il semblait chercher à deviner, par le rapprochement ou l'éloignement des détonations, ce qui se passait là-bas dans le fond sombre où le canon tonnait sans relâche.

Vers huit heures, le prince impérial entra pour lui dire bonsoir. De sa place, et presque sans se retourner, l'empereur appela son fils qui s'approcha et tendit son front. L'empereur attrista à lui le jeune prince, le prit dans ses bras et l'embrassa longuement. A ce moment, un coup de canon retentit formidable et prolongé. Le père et le fils relevèrent en même temps la tête.

— Nous sommes vainqueurs, n'est-ce pas demanda le prince.

— Je l'espère.

Puis, s'empressant de détourner la conversation :

— A demain, va te reposer.

Le prince sortit et l'empereur se reprit à regarder par la fenêtre.

Un cavalier arrivait ventre à terre, se dirigeant vers la maison. En moins d'une minute, il était dans la cour, qu'il descendait à cheval, et dix secondes après il remettait à l'empereur une dépêche du maréchal Bazaine contenant ces simples mots :

“ Ennemi repoussé sur tous les points.”

L'empereur parcourut d'abord rapidement la dépêche des yeux, puis il la relut lentement à demi voix, et son visage s'éclaira d'un semblant de sourire. Il se tourna vers l'officier qui attendait debout l'ordre de se retirer.

— Vous êtes porteur d'une bonne nouvelle, capitaine, dit-il, le maréchal m'annonce une victoire.

Il fit deux pas en avant et ajouta, avec une précipitation qui n'était pas dans ses habitudes :

— Merci! merci!

Pendant ce temps, la lutte avait cessé. La nuit était redevenue calme. Rassuré sur l'issue de la journée, l'empereur qui devait quitter Longeville le lendemain à la première heure se mit au lit.

Il commençait à peine à s'endormir, quand un grand bruit se fit de nouveau entendre dans la cour. On distinguait des pas de chevaux et des voix d'hommes. Bazaine entra bientôt, suivi d'un de ses aides de camp.

A la vue de Bazaine, l'empereur eut un mouvement de joie spontanée et expansif.

La mise en scène de l'entrevue n'avait rien de bien scénal, au contraire. La chambre était grande, mais meublée plus que simplement. Deux bougies brûlaient sur la cheminée dans un candélabre à deux branches. Une lampe — la mèche baissée — posée sur une table, éclairait le coin de la pièce opposé au lit, qui restait dans l'ombre. Le maréchal avait la tunique et les bottes blanches de poussière;

l'empereur, couché, avait la tête enveloppée d'un foulard de soie bleue, noué par devant sur le front. Rien de moins imposant, on le voit, mais l'heure était grave, et le sérieux de la situation dominait, malgré tout, ce que la simplicité du lieu et la tenue des personnages avaient de bourgeois ordinaire.

L'empereur se dressa à moitié, sortit un bras du lit et tendit vivement la main au maréchal :

— Eh bien! dit-il, nous sommes donc enfin désensorcelés!

Puis il fit un signe d'approcher et de s'asseoir. Le maréchal prit une chaise et s'assit au chevet du lit.

— Croyez-vous toujours à une bataille pour demain? demanda Napoléon.

— Un peu moins, sire.

— Tant pis. C'est le 15 août, une date qui m'a toujours porté bonheur.

Il s'enquit ensuite des diverses positions de l'armée, de l'état moral des troupes; puis il congédia le maréchal et se rendormit.

De lendemain matin à cinq heures, l'empereur était sur pied. Les bonnes nouvelles de la veille avaient donné à sa physiologie une expression toute différente. Il paraissait alerte et bien portant. Après s'être entretenu quelques instants avec les officiers de sa maison, il se disposait à sortir quand le prince impérial entra et lui sauta joyeusement au cou en criant :

— C'était donc vrai, nous les avons battus.

Et, agitant son képi, il ajouta de toutes ses forces :

— Vive l'empereur!

Puis, baissant aussitôt la voix :

— C'est mon bouquet de fête, mon père.

Je n'ai pas pu trouver une seule fleur pour vous l'apporter.

L'empereur était en grande uniforme de général. Le jeune prince portait le costume de petite tenue, tous deux descendirent et se dirigèrent à pied vers le camp provisoire établie à une centaine de mètres de la maison du colonel Hennoque, et où l'état-major avait passé la nuit.

Une grande activité régnait dans le camp. On faisait le café, on pliait les tentes, en attendant le moment de se remettre en marche. L'arrivée de l'empereur provoqua chez les soldats une explosion de cris enthousiastes brusquement interrompus et couverts par des décharges précipitées d'artillerie. C'était une avant-garde prussienne qui, ayant appris dans la nuit la présence de l'empereur à Longeville, était venue audacieusement s'installer au petit jour à portée de canon et tirait à toute volée sur le village. Une douzaine d'obus tombèrent dans le camp et un colonel fut tué net à côté du prince impérial.

Il s'en suivit une panique indescriptible. Tandis que, maintenus par la présence de l'empereur, les soldats placés immédiatement sous ses yeux, faisaient relativement bonne contenance, les autres, plus éloignés et ignorant ce qui se passait, crurent à une attaque de toute l'armée prussienne et se débâtèrent. J'étais en ce moment à un kilomètre de Longeville, sur la route de Moulins. La panique avait gagné jusqu'aux gendarmes qui passaient au galop en criant : “ Sauve qui peut!”

Pendant ce temps, cependant, l'artillerie française s'était mise à répondre au canon prussien, et la batterie ennemie, délogée du petit monticule où elle s'était installée, avait été contrainte d'éteindre son feu. L'ordre se rétablit peu à peu dans l'armée qui reprit sa marche régulière de concentration.

De son côté, l'empereur était remonté en voiture, accompagné du prince impérial, et, suivant la route de Verdun, était venu installer son quartier-général à l'entrée du village de Gravelotte, choisissant pour son habitation personnelle la ferme d'un cultivateur, nommé Plaisant.

Il était six heures du matin quand l'empereur arriva à Gravelotte. L'armée défilait toujours. Les officiers de l'état-major impérial, en vedette sur la route, interrogeaient à chaque instant l'horizon avec leurs longues vues. Un moment on put croire à une nouvelle attaque des Prus-

siens, dont on apercevait distinctement les masses noires se profiler dans l'éloignement. Enervé, inquiet, l'empereur était sorti de sa chambre et se promenait sur le petit talus qui domine la route devant la ferme, allant et venant dans un espace de cinquante pas, seul, et fumant machinalement une cigarette, comme pour se donner une contenance.

Vers onze heures, il parut décidément prouvé que les Prussiens qui, eux aussi, étaient occupés à concentrer leurs forces, avaient momentanément renoncé à tout mouvement offensif. L'empereur rentra, déjeuna en tête-à-tête avec le prince impérial, dans une des pièces du premier étage, les fenêtres toutes grandes ouvertes. Il faisait, d'ailleurs, un temps splendide. Pas un nuage dans le ciel uniformément bleu. Une seule tache—mais une tache d'or—le soleil, dont la lumière tombait en rayons de feu sur les épis mûrs des moissons déjà prêtes, faisant jaillir de l'acier des casques et des millions d'étincelles.

A tout hasard, et sur le conseil de son état-major, qui trouvait la ferme de Plaisant un peu trop en évidence, l'empereur l'abandonna vers trois heures de l'après-midi pour aller habiter l'Auberge de la Porte, un peu plus bas, sur la route. C'est là qu'il passa le reste de la journée.

Le maréchal Bazaine, qui avait fait annoncer sa visite, arriva à six heures du soir, en cabriolet de louage. Il trouva l'empereur en proie à une inquiétude vague, très attristé, très abattu.

Le premier mot de l'empereur en l'apercevant fut :

—Je n'ai pas reçu de nouvelles de l'impératrice aujourd'hui.

—Je vous en apporte, sire, dit vivement le maréchal.

Et il lui tendit une dépêche que Napoléon ouvrit avec précipitation et parcourut avidement.

Elle m'envoie ses meilleurs souhaits pour ma fête, continua-t-il avec tristesse.

—Ma fête ! ma fête ! répétait-il machinalement par deux fois.

—Permettez moi d'y joindre mes vœux les plus sincères, Sire, interrompit le maréchal, et, avec mes vœux, cette rose, que j'ai cueillie tout exprès sur la route, à l'intention de Votre Majesté.

L'empereur adorait les fleurs. Il prit la rose que lui offrait le maréchal, en respira longuement le parfum, puis, continuant à la tenir entre ses doigts :

—C'est le seul bouquet que j'aurai reçu cette année pour ma fête.

Il laissa lourdement retomber sa main sur une grande carte des environs de Metz qu'il était en train d'étudier au moment de l'entrée du maréchal. Celui-ci, heureux de trouver une occasion de changer le cours de l'entretien, se rapprocha aussitôt et suivant avec son doigt une ligne tracée en noir :

—Sire, dit-il, d'une voix ferme, la route de Verdun est libre, mais dans deux jours elle ne le sera plus. Toute probabilité de bataille me paraissant écartée pour l'instant, la présence de Votre Majesté à la tête des troupes cesse d'être indispensable, et si j'avais un conseil à vous donner, Sire, ce serait de partir en avant avec le prince impérial.

—Partir ?

—Oui. Si rapidement qu'elle parvienne à opérer sa concentration, l'armée prussienne ne sera pas, je crois, en état de nous barrer le chemin avant quarante-huit heures. D'ici là donc, rien à craindre, et d'ici là, à moins d'événements imprévus, j'aurai passé aussi, et l'armée avec moi.

—C'est votre avis ?

—C'est mon avis, sire.

L'empereur se pencha sur la carte. Pendant qu'il réfléchissait, le maréchal pour suivit :

—Les préparatifs du départ de Votre Majesté peuvent être faits cette nuit. Voiture et escorte, tout sera prêt au point du jour.

L'empereur continuait à garder le silence. Le maréchal, visiblement embarrassé, attendait, n'osant insister. Quelques secondes se passèrent.

—Soit, je partirai, dit tout à coup l'empereur en relevant la tête. Je me repose

sur vous pour faire donner les ordres nécessaires.

Et, comme le maréchal s'inclinait en signe d'obéissance, l'empereur reprit, d'un ton presque gai :

—Seulement, à votre tour, mon cher Bazaine, vous allez me faire le plaisir de me donner votre soirée tout entière. D'abord, je vous retiens à dîner. C'est aujourd'hui ma fête, vous l'avez dit, et ce jour-là j'ai un peu le droit d'avoir quelques volontés ; d'ailleurs, nous causerons de Paris, de ceux que nous aimons, qui nous aiment, et que nous avons tous les deux hâte de revoir. C'est dit ?

—Je suis aux ordres de Votre Majesté.

Le soleil descendait à l'horizon. A la chaleur accablante de la journée avait succédé une brise fraîche qui faisait trembloter doucement les feuilles aux arbres. L'empereur prit le bras du maréchal Bazaine et l'entraîna au dehors. Pendant dix minutes environ, tous deux se promènèrent bras dessus bras dessous, causant à voix basse.

A sept heures et demie, on rentra pour le dîner. Sur la table dressée dans la grande salle du premier étage, et comprenant une vingtaine de couverts, une main pieuse avait posé devant la place réservée à l'empereur, un petit vase en verre bleu, duquel émergeait—tout épanouie maintenant—la rose apportée par le maréchal.

L'empereur s'assit entre son fils et le maréchal Bazaine. Les autres convives étaient, autant qu'il m'en souvient : le maréchal Lebœuf, les généraux Montandon, Mettmann, etc., etc.

Soit que les préoccupations de la journée se fussent un peu affaiblies dans l'esprit des assistants, soit extente commune, soit toute autre raison, la conversation n'effleura pas une seule fois les choses de la guerre. Involontairement transportée ailleurs par le souvenir des anniversaires précédents, la pensée de chacun n'était ni à Metz, ni à Gravelotte, ni à Verdun ; elle était toute à Paris. Au moment de se séparer cependant, le jeune prince, qui plusieurs fois avait semblé vouloir parler et s'était tu devant un regard de son père, éleva subitement son verre et grossissant sa voix : "A la prochaine défaite des Prussiens, dit-il."

Nul ne releva le souhait, mais l'empereur brusquement ramené à la réalité de la situation, passa lentement la main sur son front comme pour en chasser une pensée importune. Tout le monde était debout.

—A demain, dit l'empereur.

Et il rentra dans sa chambre.

Le lendemain matin, à trois heures—le jour n'était pas encore levé—un des grands chars-à-bancs de la maison impériale venait prendre place devant l'Auberge de la Poste, tandis qu'un escadron des lanciers de la garde et un escadron de cuirassiers, se rangeaient de chaque côté de la route. Bazaine, qui avait passé la nuit à inspecter les diverses positions de l'armée, arriva un peu après, toujours en cabriolet, le cou enveloppé d'un cache-nez. Il fut reçu immédiatement par l'empereur qui était déjà levé.

Que se passa-t-il dans cette dernière entrevue ? Aucun des deux interlocuteurs ne l'a raconté. L'entretien se prolongea pendant près d'une demi-heure. Un peu avant quatre heures, l'empereur parut sur le seuil. Le jour commençait à peine. Il fit lentement les dix ou douze pas qui le séparaient du char-à-bancs, dont un domestique tenait la portière ouverte. Puis au moment de monter, il se retourna, et serrant affectueusement dans les siennes les mains du maréchal :

—Je vous laisse la dernière armée, dit-il gravement. Puisse-t-elle être le salut de la France.

Une minute plus tard, le char-à-bancs dans lequel avaient pris place l'empereur et le prince impérial partait au grand trot précédé et suivi de son escorte, dans la direction de Verdun.

Le maréchal resta un moment immobile à la même place, suivant des yeux le cortège impérial qui s'éloignait, soulevant derrière lui un épais nuage de poussière.

Le jour s'était levé radieux. Le maréchal prit sa lorgnette, jeta un dernier regard sur la route que venait de prendre l'empereur ; puis changeant brusquement d'objectif, il se mit à examiner attentivement l'horizon qui s'étendait à perte de vue devant lui, un peu plus sur la gauche. Longtemps il resta en observation, longtemps il prononça le rayonnement de sa lorgnette ici et là, scrutant, fouillant, revenant vingt fois sur le même point.

Enfin, il remit tranquillement sa lorgnette dans l'étui et monta à cheval.

Les officiers qui l'escortaient se rapprochèrent.

—Messieurs, dit-il gaiement, je crois que dans une heure, ça va chauffer.

JEHAN WALTER.

TENTATIVE DE SUICIDE

Prospect house, Chutes Niagara, 12 juin.

Les Chutes Niagara ont failli ajouter une victime à la liste des personnes qui se sont suicidées en cet endroit.

Hier matin, une jeune fille, bien mise et bien habillée, est arrivée par le chemin de fer de New-York et a donné son nom à l'hôtel de Mme Brown, New-York. Elle déjeuna et s'en alla ensuite visiter les différents points de vue intéressants. Vers deux heures de l'après-midi, Ed. Furlong, charretier, et U. B. Perry, commis voyageur, l'aperçurent, jetant son parasol dans l'eau, au bord du précipice américain. En un instant, le parasol avait disparu dans la cataracte. Apparemment satisfaite de la rapidité du courant ; elle passa sous la grille destinée à protéger les curieux, fixa à sa robe, sur sa poitrine, quelque chose qu'elle tenait dans la main, serra autour d'elle ses vêtements et allait se jeter dans l'abîme.

Pendant ce temps-là, les personnes qui l'avaient aperçue, accoururent en toute hâte et au moment où la jeune fille prenait son élan pour disparaître dans l'abîme, M. Perry arriva, saisit la jeune fille par le bras et la tira en arrière. Elle poussa un cri perçant, et en tremblant, elle s'écria : "Pour l'amour de Dieu, laissez-moi faire." Il la tint avec fermeté jusqu'à ce que quelqu'un arrivât sur les lieux pour forcer la jeune fille à laisser l'île. Elle ne consentit qu'avec répugnance. On s'en alla ensuite embarquer dans la voiture de M. Furlong et alors les dames qui étaient présentes offrirent à la jeune fille de faire route ensemble, pendant que M. Perry s'en irait au Spencer house.

Pendant le trajet la jeune fille a beaucoup insisté pour être conduite à l'hôtel de l'île des Trois Sœurs, demandant à plusieurs reprises à M. Perry, quelle était la profondeur de l'eau et la force du courant à cet endroit ; mais finalement, on la conduisit à Spencer house. Le propriétaire de l'hôtel fut tout étonné d'apprendre la détermination de la jeune fille et informa immédiatement le détective Michael Donohue, du fait. Donohue a demandé alors que la fille fût placée sous son entière surveillance. On la questionna au sujet de son nom et de sa conduite, mais on ne put rien en obtenir ; alors Donohue, télégraphia à Walling, chef de police, de la ville de New-York, donnant une description de la fille ; montra le télégramme à la jeune fille pour qu'elle le lût et lui donna le choix d'aller à la station de police ou bien d'avoir à donner son nom et son adresse pour qu'il pût communiquer avec ses parents. La jeune fille se rendant compte de sa position se découragea et fondit en larmes. Mme Marin, épouse du commis du chef de police, vint à son secours, et des conseils ajoutés au télégramme en question obtinrent l'effet désiré. Elle dit qu'elle avait été mise dans un couvent d'Ursulines et qu'elle s'était mariée avec le gardien de ce couvent et que plus tard elle avait eu des différends avec son mari au sujet de certaines propriétés. C'était pénible de la questionner plus longtemps et elle écrivit elle-même la dépêche suivante :

A la Mère de Sales, Couvent des Ursulines, East Morrisiana, N. Y. Je ne puis pas m'en re-

tourner avant d'avoir eu des nouvelles de mon mari.

(Signé) AMANDA.

Donohue, comprit aussitôt, et avec la permission de M. Cluck, envoya de suite la dépêche suivante :

(Signé,) A LA MÈRE DE SALES, East Morrisiana, N. Y.

J'ai ici sous mes soins, une jeune femme. Elle dit s'appeler Amanda. On ne peut pas la laisser seule. Elle dit que son mari s'appelle Alf. Venez ou envoyez la chercher immédiatement.

(Signé,) A. CLUCK.

Propriétaire du Spencer House.

Une couple d'heures plus tard, on recevait la dépêche suivante :

(Signé,) A. CLUCK, Spencer House.

Prenez tous les moyens pour garder Amanda. (Signé,) MÈRE DE SALES.

Il est probable que des parents viendront de Morrisiana, ce matin, et prendraient la malheureuse jeune fille sous leurs soins ; cette jeune fille est maintenant gardée d'une manière très confortable à l'hôtel, et les autorités la surveillent de très près.

UNION SAINT-JOSEPH

Cette société a décidé d'avancer son voyage à Québec du 16 juillet au samedi le 9, et d'en consacrer une partie des bénéfices aux incendies de Québec. On se rappelle qu'en 1876 l'Union Saint-Joseph fit un très beau voyage de jour à Québec, et qu'elle contribua au fonds des victimes de l'incendie d'alors pour la jolie somme de \$200. Donc samedi, le 9 juillet, la Société fera un semblable voyage de jour, partant d'ici à huit heures a.m. et se rendant vers les six heures p.m. à Québec.

Le prix du passage, aller et retour, a été fixé à deux piastres, et les repas seront donnés à 40 cents par la compagnie du Richelieu elle-même. Un des principaux corps de musique de Montréal et son orchestre seront retenus pour le voyage.

Le comité d'organisation est à prendre des mesures pour obtenir des autorités respectives à Québec permission pour chacun de nos excursionnistes de visiter la citadelle, l'Université-Laval, les édifices du Parlement, enfin tout ce qu'il y a d'intéressant à visiter dans notre capitale. Tout fait présager un succès complet.

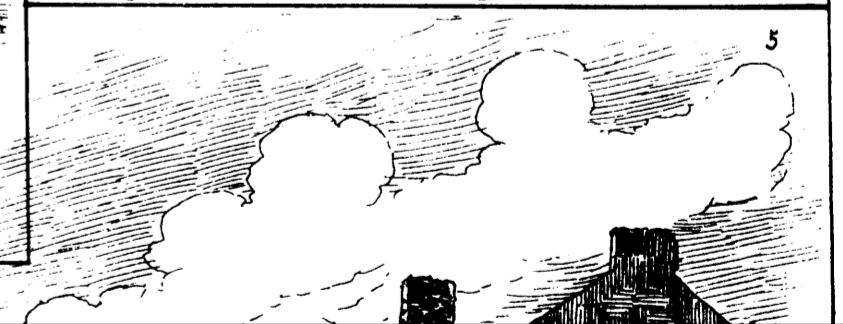
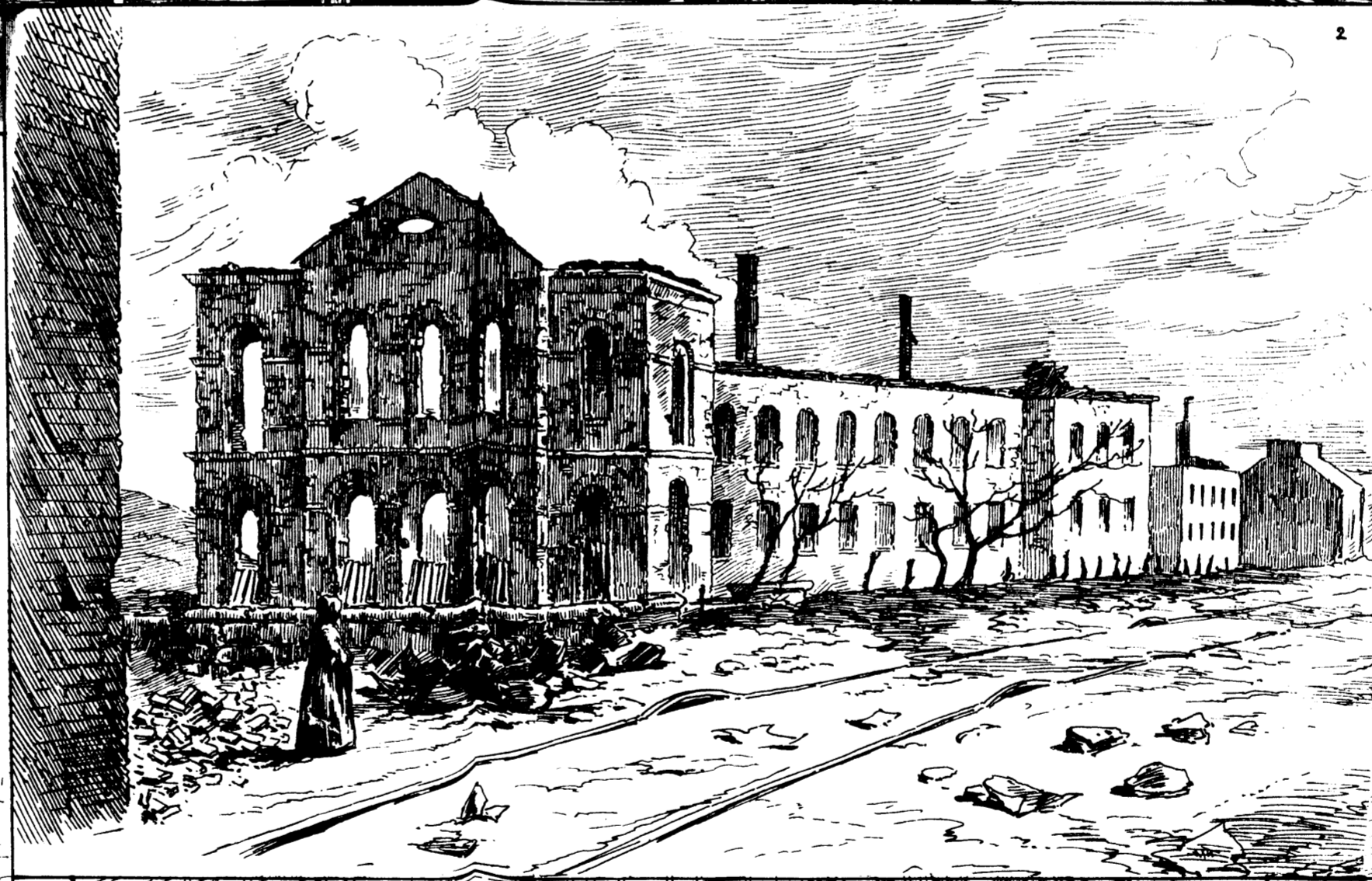
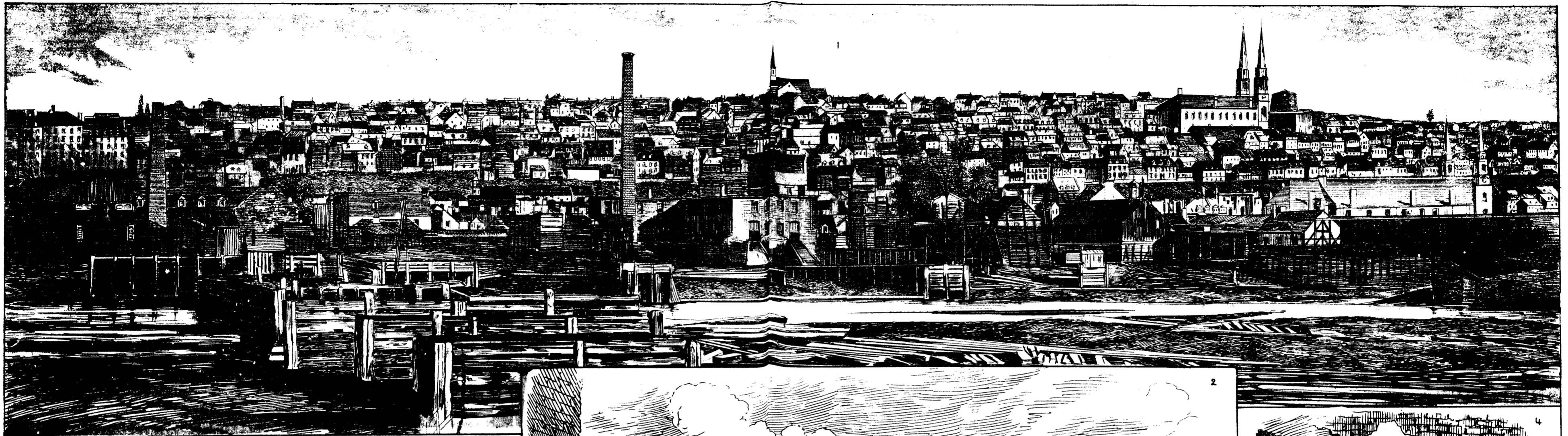
Ce voyage étant fait dans l'unique but de charité, en partie pour les incendiés de Québec, en partie pour les orphelins soutenus par la Société, l'Union Saint-Joseph compte sur la bienveillance des personnes qui ont pris part à son voyage en 1876 et qui toutes ont été satisfaites, et sur l'encouragement du public pour la seconde dans son œuvre philanthropique. Le nombre des passagers est limité par la Compagnie du Richelieu, c'est-à-dire que toutes les mesures de précaution et de sûreté sont prises, et d'autre part rien ne sera épargné pour le confort et l'amusement des excursionnistes.

A samedi donc, le 9 juillet, à bord du Canada.

L'Événement raconte que pendant que l'incendie faisait des ravages, une femme mettait, rue Richelieu, au monde un enfant. Aux premiers agissements du nouveau-né, le feu était à la maison. On enveloppa femme et enfant dans des couvertures de laine, et ils quittaient à peine la maison que le feu envahissait la toiture. C'est un curieux moment pour venir, et si plus tard l'enfant ne devient pas pompier, c'est un'il y mettra du mauvais vouloir. Mais plaisanterie à part, n'est-ce pas là un des moments les plus critiques que l'on imagine.

THÉÂTRE FRANÇAIS

La Compagnie française est de retour en cette ville, après une absence d'une semaine. Son programme est des mieux choisis. Elle a commencé lundi soir par les "Deux Orphelines." Drame très-émouvant. Les rôles ont été bien remplis. Il y a changement de programme tous les soir,



SONNET

A MONSIEUR J.-B. CAOUILLE

O malheureux poète, il n'est plus rien ici
Qui doive vous lier au sol de la patrie :
Votre charmante Rose, elle est à la merci
Du souffle glacial qui l'emporte flétrie.

Les parfums enivrants de cette fleur chérie
Dont la culture était votre unique souci,
Se sont évaporés ; il s'évapore ainsi,
L'arôme que l'automne enlève à la prairie.

Ah ! fuyez le destin qui vous est trop fatal,
En laissant, s'il le faut, votre pays natal,
Votre ciel parfumé de l'odeur de la rose.

Mais, si dans votre exil il ne s'efface pas,
Le triste souvenir qui vous rend si morose,
Je vous en prie, ami, revenez sur vos pas.

C.-P. BEAULIEU.

Cacouna, juin, 1881.

L'AIGUILLEUR

I

Une blanche maisonnette semble endormie
dans les pommiers en fleur. C'est le matin,
à l'heure parfumée où la rosée tend ses larmes au
soleil, qui d'un baiser les attire à lui dans le
ciel. Tout est lumière et fraîcheur pénétrante.
On assiste à l'épanouissement d'une journée éclatante et féconde.

La porte s'ouvre ; un homme paraît sur le
seuil. A ses lèvres, un sourire ; dans ses yeux,
l'attente d'une joie. Derrière le tronc d'un
pommier on devine un mouvement ; le sourire
de l'ouvrier s'élargit, et de l'arbre, comme une
dryade enfant, s'échappe une adorable petite
fille blonde qui vient se jeter avec une fusée de
rire dans les jambes de celui qui la guette.

Cela se termine par un échange de caresses et
par de longs baisers bien chauds. Vous n'auriez
pas fait un pas de plus pour chercher l'image du
bonheur.

—J'emène la petite, n'est-ce pas, Céline ?
dit le père.

A ces mots apparut à son tour une alerte pay-
sanne, blonde aussi, un peu pâle.

—Encore ! dit-elle, avec une nuance de jalousie
voulue.

—Comment, enore ! Hier, c'était dimanche,
et tu ne veux pas que ce jour-là...

—Non, elle doit s'habituer à accomplir ses
devoirs religieux.

—Je ne m'y suis jamais opposé, répondit le
père ; aujourd'hui nous sommes en semaine,
laisse-la-moi.

—Oui, mais, reprit la mère avec un peu d'hésitation
confuse, c'est toujours toi qui l'as.

—Oh ! nous partageons bien, répondit l'homme
avec le plus franc et le plus paternel des
sourires.

—Tu trouves, méchant.

La fillette, placée entre son père et sa mère,
écoutait cette conversation d'un air sérieux.
Son regard allait de l'un à l'autre, selon que
celui-ci ou celle-là prenait la parole. Sa main
droite était encore dans celle de l'ouvrier ; de sa
gauche elle avait saisi les doigts de sa mère et
semblait ainsi partager son affection en parts
égales.

—Si tu savais, reprit le père, comme les heures
passent quand elle est sous mes yeux,
là-bas.

—Eh ! crois-tu donc que je ne m'en doute
pas, moi qui les trouve si longues lorsque je suis
une demi-journée sans la voir ?

—Bah ! tu es occupée ici.

—Et toi, n'as-tu donc rien à faire ?

Par un mouvement simultané, comme si la
même pensée leur fût venue en même temps,
père et mère se baissèrent dans un mouvement
plein de grâce, et l'un et l'autre enlacèrent d'un
bras la taille mignonne de la petite fûtée, qui
se laissait faire avec cette quasi-majesté des
enfants gâtés.

—Tu vas décider, toi, mignonne, dit la mère.

—Sois, je m'en rapporte à elle.

Et tous les deux, en manière de précautio-
natoire, embrassèrent à belles lèvres leur enfant
chéri ; puis ils ne purent réprimer un bel éclat
de rire, qui reparti comme un écho cristallin
entre les dents de la fillette. C'était une scène
à peindre. Rien ne pouvait être plus touchant
que l'attitude de cet homme et de cette femme,
se faisant les justiciables de leur espiègle ga-
mine.

—Voyons, Aimée, réponds.

—Quoi ? demanda l'enfant qui riait encore
malgré elle.

—Que veut-tu ? rester avec maman ou venir
sur la ligne avec papa ?

L'enfant regarda alternativement l'un et
l'autre, puis n'osa pas se prononcer. Elle aurait
bien voulu aller avec son père ; c'était si char-
mant de courir autour de la petite guérite et de
gratter la terre du minuscule jardin qu'il avait
planté entre deux voies. Mais sa mère, d'autre
part, était si bonne, si faible ; elle se faisait ab-
solumment son esclave, qu'Aimée craignait de lui
faire de la peine.

—Allons, parle, reprit le père, je te donne-
rai...

—Oh ! ne lui promets rien, interrompit la
pâle Céline ; il ne faut pas l'influencer. C'est
une tentative de corruption, ce que tu fais là.

Et les caresses recommencèrent à envelopper
la petite fille qui aimait trop à être câlinée pour
ne pas faire durer la scène tant qu'elle le pour-
rait.

—Eh bien, Aimée, reprit enfin la mère, tu ne
veux donc pas dire ?

—C'est que... je ne sais pas, répondit la
petite rouée.

—Mais tu aimes bien à venir avec moi, reprit
l'homme.

—Oh ! oui.

—Tu n'aimes donc plus ta maman ? fit Cé-
line.

—Oh ! si.

On fut embarrassé. Aimée elle-même com-
mençait à être gênée par cet interrogatoire. Sa
grande joie allait se changer en tristesse. Sen-
tant qu'elle ne pouvait contenter en même
temps ces deux êtres qui l'adoraient, elle fut sur
le point de pleurer.

Céline s'en aperçut tout de suite. Le cœur
de la mère avait cet instinct. Elle céda.

—Emmène-la, Laurent, emmène-la. J'aime
mieux ça encore que de lui faire chagrin.

Le père, à ces mots, sut saisir d'une profonde
émotion.

—Non, dit-il à son tour, garde-la, toi, tu le
mérites, car tu l'aimes mieux.

—Et toi, tu l'aimes plus. Qu'elle aille avec
toi.

—Non !

—Je t'en prie, maintenant.

Et la discussion allait recommencer, mais
lutte de générosité d'abnégation, cette fois. Enfin
le mari prit sa chérie dans ses bras et se releva
radioux. Le sourire reparut dans les yeux hu-
mides de l'enfant. Laurent embrassa tendre-
ment sa femme.

—Ecoute, dit-il, tu viendras la chercher à
midi.

Cette parole, attendue peut-être, désirée à
coup sûr, ramena un rayon joyeux sur la sereine
beauté de Céline, et elle couvrit de ses tendresses
le groupe charmant.

Puis Laurent s'en alla, portant toujours sa
petite fille qui jouait avec les longues mous-
taches fauves du brave homme, et qui, de temps
à autre, les tirait sans pitié en poussant des cris
de gaieté lorsque la douleur arrachait à celui-ci
une légère grimace.

Céline les regarda partir, heureuse, puis rentra
dans la maison.

L'homme s'en allait à grands pas, rendre son
service. Ça et là, il rencontrait un laboureur
ou quelque berger qui lui jetait une épigramme
bienveillante, car tout le pays savait avec quelle
passion Laurent et sa femme aimaient la fil-
lette.

II

Laurent était un grand garçon, bien découplé,
de trente à trente-cinq ans. Ancien soldat, il
en avait gardé la bonhomie et les allures. Sur
sa poitrine était attachée la médaille militaire,
bien gagnée. Il n'en était pas plus fier.

Son grand œil gris de fer se reposait sur vous
avec une loyauté dont on était pénétré. Pour
tout le reste de son visage, il ressemblait à ce
type de Lorrains si blonds, si francs, fort com-
mun dans nos armées, et dont l'audace chevale-
resque, la bravoure indomptée, resteront à
jamais dans la mémoire de nos régiments jus-
qu'au jour où leurs fils viendront reprendre
leur place, ce qu'il est bien permis d'espérer.

Après avoir achevé son service, Laurent, qui
venait d'obtenir les galons de sous-officier, avait
été recommandé par son colonel à l'un de ses
parents qui comptait parmi les principaux ingé-
nieurs de la Compagnie de l'Ouest. Aussi, n'at-
tendit-il pas longtemps, et, deux mois après
avoir quitté le régiment, il entra en qualité
d'homme d'équipe à la gare St-Lazare, d'où
plus tard on l'envoyait comme aiguilleur, dans
le Calvados.

Très rangé, de figure avenante, d'une propreté
presque élégante, il n'avait pas tardé à passer
dans les environs pour le modèle des hommes.
Les jeunes filles l'adoraient, les parents l'esti-
maient et l'attiraient. Ce n'était pas le coq du
village, car il était loin d'affecter des allures
conquérantes ; mais il pouvait choisir la plus
riche paysanne des environs, et il était certain
qu'on ne la lui refuserait pas, tout le monde
s'accordant à dire qu'un homme honnête, rai-
vailleux et probe, était bien préférable à quelque
demi-richard de village vaniteux et débauché.

Laurent ne fit pas languir l'opinion publique.
Un matin, il alla frapper rondoement à la porte
de Céline Courville, la plus jolie du pays, ni
plus ni moins, et, sans embarras comme sans
jactance, il la demanda à sa grande mère avec qui
elle vivait et qui était sa seule parente.

—Mon garç, lui répondit la bonne vieille, cela
ne me regarde pas ; c'est l'affaire de Céline, et
elle n'est pas ici.

—Je le sais, dit Laurent, puisque j'ai choisi
l'heure où elle devait être dehors pour venir
vous parler.

—Alors, vous allez l'attendre.

—Avec votre permission. Mais il y a quelque
chose qui vous regarde dans tout ça, quelque
chose qui est nécessaire.

—Quoi donc ?

—Votre consentement. La loi l'exige, et je
pense que vous ne le refuserez pas.

—Non, certes, si vous plaidez à Céline.

A ces mots, l'aiguilleur prit la vieille—qui ne
pesait pas lourd—l'enleva de terre et l'embrassa
comme du pain.

—Eh ! laissez donc, Laurent, laissez donc,
s'écria la grand-mère avec un effarement des plus
comiques, vous allez me casser. On ne joue pas
comme cela avec des os vieux comme les miens.

L'ancien soldat riait. Quand la bonne femme
eut repris son aplomb :

—M'est avis, dit-elle, que vous m'avez donné
un baiser qui avait une autre destination, et je
crois bien qu'en rentrant Céline pourrait le ré-
clamer comme son bien.

Laurent riait toujours.

La jeune fille ne se fit pas longtemps attendre.
Elle arriva sans se presser et de l'air d'une rusée
qui veut ne se douter de rien. Sa grand-mère
la prit par le bras, la regarda bien en face. Cé-
line baissa les yeux, rougit, sourit et resta cou-
fuse.

—Allons, ma fille, tu sais aussi bien que moi
ce que Laurent est venu faire ici, n'est-ce pas ?
L'aimes-tu ?

—A cette question, Céline troublée ne répon-
dit pas.

—Tu ne lui as donc pas avoué encore. Tant
mieux, mon enfant. Mais tu peux le dire main-
tenant, à moins que tu n'aies des idées. J'en
avais, moi, quand j'étais jeune, et je sais que
j'aimai mieux confier mon premier aveu à ton
grand-père que de le laisser soupçonner aux
autres. Je vais changer ma question. Laurent
te plaît-il ?

—Oui, grand-mère.

—Eh bien, mes enfants, mariez-vous. Lau-
rent, vous aurez là, je vous assure, une bonne et
brave femme. Quant à toi, tu verras bien aux
caquets de toutes les filles du pays, quand elles
apprendront ton bonheur, que Laurent passe
pour devoir être la perle des maris.

Les caquets annoncés par l'aïeule ne man-
quèrent pas lorsqu'on sut la grande nouvelle ;
mais, comme après tout Céline était la plus sage
et la plus charmante, ils s'épuisèrent bientôt, et
la noce fut célébrée au milieu de l'allégresse gé-
nérale.

Quelques mois après, la grand-mère s'en alla
dormir son éternel sommeil et laissa aux jeunes
époux quelques économies.

—Je n'ai plus rien à faire ici-bas, puisque vous
êtes heureux, leur dit-elle avant de mourir. Vous
trouverez après moi quelques sous. Achetez de
la terre, mes enfants. Le moment présent est
l'heure des paysans. Et restez honnêtes pour
que je puisse vous dire : Au revoir, là-haut.

Laurent fit l'acquisition d'un petit herbager
tout à fait modeste et y construisit sa blanche
maisonnette. Seulement, il ne fut pas assez tou-
pour quitter sa place au chemin de fer, et tout
alla comme par le passé dans le plus satisfaisant
des ménages.

Tout alla même si bien que Céline annonça
un matin qu'elle ne tarderait pas à être mère.

Ah ! quelle joie ce fut ! un enfant, ils allaient
avoir un enfant qui seraient à eux deux ! Lau-
rent n'en dormait plus.

—Ce sera un garçon ! s'écriait-il de temps en
temps, et sa jubilation débordait de plus belle.

Quand, installé à son poste, il regardait pas-
ser les trains—ce qui jadis était pour lui un
spectacle suffisamment monotone—le beau Lau-
rent plongeait des regards avides dans les com-
partiments, et s'il pouvait apercevoir, comme
dans un rêve, la tête blonde d'un élégant *ham-
bino*, il se disait :

—Voilà pourtant comme il sera.

Toutes les heures qu'il ne consacrait pas à son
ouvrage, il les employait maintenant à chercher
un nom comme il n'y en avait pas, un nom ex-
traordinaire, exorbitant, imprévu, qui témoi-
gnât de tout l'amour qu'on lui réservait.

Et Céline ne se possédait pas de voir son cher
homme si heureux.

Au lieu d'être un garçon, ce fut une fille.

En viderique historien, nous devons avouer
que le nouveau père accueillit sa fille très froide-
ment.

Céline, elle, était bien contente. Pour ne pas
contrarier son mari, elle n'avait pas dit ses pré-
férences, mais elle était exaucée.

—Comment l'appellerons-nous ? deman-
da-t-elle.

—Oh ! comme tu voudras.

L'heureuse avait tout arrêté, tout prévu d'a-
vance. Elle désigna les noms qui devaient être
inscrit sur l'acte de l'état civil et sur celui du
baptême, et tout marcha comme sur des rou-
lettes.

Laurent avait eu une cruelle déception, il lui
fallait un certain temps pour la digérer. Ce fut,
du reste, fort heureux, car la petite se déve-
loppa, devint fort belle, et juste un an après sa
naissance, faisait ses premiers pas et disait papa
comme une personne naturelle.

La rancune de Laurent ne tint pas contre cette
ivresse de s'entendre appeler père pour la pre-
mière fois par une bouche rose et bégayante. Il
prit sa fille et la couvrit de baisers. Céline rou-
git de bonheur. Tout était réparé.

A partir de ce jour, le père et la mère sem-
blèrent rivaliser pour gâter la petite masque-
qui, convenus en, n'en abusa pas trop. A deux ans
et demi, elle était déjà pleine de cette malice qui
rend les enfants de cet âge si adorables.

Ses reparties, ses saillies, jusqu'au moindre de
ses propos ravissaient, non-seulement Laurent
et sa femme, mais encore les amis et les voisins,
et dans le village c'était à qui s'amuserait à faire
jaser Marcelle, car sa mère l'avait nommée Mar-
celle.

Mais un jour l'aiguilleur, dont le cœur dé-
bordait d'orgueil et d'amour paternels, se tour-
na vers sa femme et lui dit :

—Comment diable n'as-tu pas donné à la
mioche le seul non qu'elle méritait ?

—Et lequel donc ?

—Celui d'Aimée.

—C'est vrai, s'écria la mère, mais nous som-
mes à temps de ne plus l'appeler qu'ainsi.

Depuis ce jour Marcelle s'appela définitive-
ment Aimée. Sauf pourtant dans les cas assez
rares où l'on se fâchait, où l'on voulait la punir,
car alors on lui rendait son nom de Marcelle,

qu'il fallait prononcer avec une grosse voix et
un accent de colère.

L'enfant continuait à grandir. Elle était chaque
jour plus gracieuse, plus charmante, plus ai-
mante, plus aimée.

A l'heure précise où arriva le terrible événe-
ment, elle venait d'avoir six ans. Intelligente,
elle n'en était pas moins restée très-enfant et
joueuse, si bien que les rivalités du père et de
la mère n'avaient pas cessé.

Lorsqu'elle était toute petite, on se disputait
pour savoir qui porterait l'enfant ; on était jaloux
de se fatiguer plus l'un que l'autre au ser-
vice de ce petit tyran, à qui on ne demandait
en récompense que d'avoir d'incessantes fantai-
sies. C'était bien le petit être

qui n'a qu'à vivre heureux pour n'être pas ingrat.

selon l'admirable expression d'Emile Augier.

Plus tard ce fut la même chose, mais autre-
ment ; on ne la portait plus, parce qu'elle vou-
lait marcher. C'était alors à qui la tiendrait par
la main ; puis on en vint à se la disputer, lors-
qu'elle fut un peu plus raisonnable. Le père
voulait l'emmener avec lui pour égayer les
heures lentes de ses factions, la mère trouvait la
maison vide quand elle n'y était pas. Arrangez
tout cela si vous pouvez.

Aussi s'élevait-il de temps à autre quelques
petites querelles, légers nuages venant troubler
l'enfant. Laurent se plaignait de ne pas en
jouir ; Céline lui reprochait de l'accaparer, et
cela se terminait par le trio des baisers, car c'é-
tait invariablement Aimée qui servait de trait
d'union pour le raccommodement.

Mais chaque jour le père devenait plus exi-
geant, et Céline cherchait, de son côté, les bon-
nes raisons qu'elle pourrait lui opposer.

Un matin que Laurent, sans rien dire, avait
pris la main de la fillette pour l'emmener, Cé-
line se montra tout à coup.

—Quoi, dit-elle, tu allais... sans me préve-
nir, l'emporter. L'aiguilleur un peu confus ré-
pondit :

—Ne crois pas cela ; c'était pour jouer. Nous
nous serions cachés derrière les arbres pour te
voir chercher.

—Oh ! fit Céline, d'un air d'incrédulité.

—Tu doutes de ce que je dis ?

—Ecoute, Laurent, dit Céline, Aimée devient
grandette, et chaque jour je la trouve plus tur-
bulente, plus tracassière. Il finira par être dan-
gereux de la laisser aller si souvent avec toi.

—Que dis-tu ? murmura en pâlisant le brave
homme.

—Je dis... je dis... que j'ai peur de ton
chemin de fer, de tes trains du diable, et des
machines, et des locomotives, et de tout.

—Tu es folle !

—Laisse donc. Je ne vas pas, moi, pendant
que ma fille est là-bas. C'est épouvantable à
penser, mais elle peut t'échapper et aller se faire
tuer par cette force aveugle contre laquelle tu
ne pourras même pas avoir de colère ni de haine.

—Tais-toi ! tais-toi !

—Elle peut s'échapper à l'instant même où
tu dois être à ton aiguille. Et si tu veux te dé-
ranger pour la faire revenir auprès de toi, tu
peux manquer à ton devoir et être la cause ainsi
des plus épouvantables malheurs.

—Oh ! Céline, je t'en prie, tais-toi, murmura
Laurent, qui n'avait jamais pensé à cela et qui
tressaillait à cette idée.

La jeune femme n'insista pas. L'aiguilleur
resta longtemps interdit, presque tremblant.
Puis il se remit peu à peu.

—Ma pauvre Aimée ! s'écria-t-il en embras-
sant frénétiquement sa petite fille. C'est égal,
Céline, c'est mal, ajouta-t-il, de me faire pour
ainsi dire.

Céline, qui n'avait pas sérieusement cru au
danger dont elle avait parlé, se mit à sourire, et
cela se termina comme toujours par ces mots de
Laurent :

—Tu viendras la chercher à midi.

(La fin au prochain numéro.)

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées
par les souffrances et les gémissements d'un en-
fant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez
chercher tout de suite une bouteille de SIROP
CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera
immédiatement le pauvre petit malade—cela est
certain et ne saurait faire le moindre doute. Il
n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de
ce sirop, ne vous dise aussitôt qu'il met en
ordre les intestins, donne le repos à la mère,
soulage l'enfant et rend la santé. Les effets
tiennent de la magie. Il est parfaitement inof-
fensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il
est ordonné par un des plus anciens et des meil-
leurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.
Les instructions nécessaires pour faire usage du
sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être ar-
rêtés. La négligence est souvent la cause d'une
maladie de poulmon ou d'une consommation in-
curables. LES TROCHISQUES DE BROWN pour
les Bronchites ne causent aucun danger à l'esto-
mac comme les sirops et pectorales, mais agis-
sent directement sur les parties malades ; sou-
lagent l'irritation, guérissent l'Asthme, Bron-
chites, Rhumes, Catarrhe et maux de Gorge, et
les autres maladies auxquels sont sujets les ora-
teurs publics et les chanteurs. Depuis trente ans
que ces TROCHISQUES sont en usage, ils n'ont
fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de
neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien
longtemps et ils ont mérité d'être rangés au
nombre de ces rares remèdes qui procurent une
guérison certaine dans le siècle où nous vivons.
Vendu partout à 25 cents la boîte.

PORTRAITS DE QUELQUES AVO-CATS FRANÇAIS

M. ALLOU

L'un, majestueux dans l'ampleur de sa toge, le front imposant, le geste olympien, avec, par instants, un tressaillement des omoplates, comme si ses épaules secouaient un monde, semble contenir à grand-peine le flot débordant de sa parole haute et fière, faite de réserve et de dédains, d'envolées étincelantes et de repliements d'ailes discrets. La rapidité du débit ourle ses lèvres massives d'une mince frange d'écume. L'œil, petit, a des cli-gnottements saccadés. Cependant, la face marmoréenne conserve sa pâleur. Le corps garde son immobilité sereine, au milieu des plus fougueuses chevauchées de ce verbe presque invariablement en règle avec les grammairiens, même dans les moments où il désespère le plus les sténo-graphes. Seuls, les doigts s'agitent, comme heurtant les touches d'un invincible clavier. Avant l'action, le faible remuement des lèvres silencieuses, ce mouvement des phalanges au bout des mains pendantes ou à demi tendues annoncent la présence du Dieu intérieur. L'action terminée, la puissante charpente légèrement infléchie rappelle la lassitude de la pythonisse descendue de son trépied. Dans l'abondance des mots, pas une syllabe à reprendre, d'ailleurs. Est-ce un procès d'affaires ? Des faits. Est-ce une de ces causes civiles qui vivent par l'émotion ! Des sentiments élevés exprimés simplement. La simplicité dans l'élévation : voilà ses moyens

M^e ROUSSE

L'autre, correct, sévère ; la voix sans éclat, mais sans défaillances ; dans l'œil gris-bleu peu de chaleur, mais une limpidité tranquille. Tête droite, geste sobre, correction d'attitude et correction de discours ; point de marge abandonnée à l'imprévu : si la conscience altière et la parole froide ne laissent rien à l'entraînement, c'est qu'elles donnent tout à la conviction. Recherche constante de la perfection dans la forme : le style châtié mêlé d'un grain d'afféterie. Eloquence d'académie plus encore qu'éloquence de la barre, si l'on n'avait à tenir compte du fond, de l'étude mûrie du dossier, du choix scrupuleux des documents, de la race franchise capable de convenir des points faibles pour insister mieux sur les points forts ; de cette hauteur de vue et de caractère, enfin, prête à tout sacrifier à la profession, — jusqu'aux affections personnelles, jusqu'à l'amitié de ce magistrat qui, regardant avec affectation la pendule durant une plaidoirie et faisant remarquer l'heure avancée, s'attrait, dit-on, cette réponse de l'orateur se couvrant de sa toge et ramenant sa robe aux plis flottants :

— Je ne savais pas encore, monsieur le président, qu'il y eût une heure pour la justice !

M^e BÉTOAUD

Tel, méthodique, solennel, scandant d'un bras anguleux sa prose austère que n'illumine jamais la grâce d'un sourire, forge nt à petits coups des périodes martelées par un organe nasillard, puise de surprenants effets dans la seule vigueur de sa logique, dans la fermeté mâle de ses raisonnements, dans l'obstination même avec laquelle il s'interdit toute excursion hors du catalogue de ses pièces, numérotées avec la précision d'une planche takymétrique.

M^e OSCAR FALATEUF

Tel autre, souple, vif, la phrase colorée, le ton toujours courtois, l'œil toujours souriant sous le binocle qui en voile la flamme, dissimule comme à plaisir, derrière le vernis brillant de l'extérieur, la solidité du dedans. Lame d'acier qu'emprisonne un fourreau de velours à paillette. Ce sanguin sait se dompter, quand il le faut. En même temps qu'elle apprend à se faire. Mieux que quiconque, au palais, il sait un art peu connu ; écouter. Respectueux de l'éloquence du prochain,

il est prodigue de la sienne. Les allées et venues énervantes de l'auditoire, les *a parte* des groupes jaseurs stimulent sa verve au lieu de la troubler. Parfois, elle met une sourdine. Raffinement de duelliste sûr de son jeu. Il ne recule que pour prendre un élan. Sa bouche crispée se détend comme arc, le mot incisif part avec un sifflement de flèche fendant l'air : un mot dans lequel tient tout un chapitre, parfois ; comme cette répartie à un président qui, après avoir à plusieurs reprises interrompu l'avocat, lui disait :

— La Cour vous ordonne de conclure.

— Eh bien ! je conclus à ce que la Cour m'entende.

M^e CLÉRY

Encore un fin escrimeur : celui-ci figure glabre, nez au vent, pare et riposte à la crâne, la toge sur l'oreille, la voix stridente, sonnant la charge ; tantôt avec les déhanchements goguenards d'un titi de barrière, tantôt avec l'onction spirituelle d'un abbé de cour ; maniant à tour de bras le comique et le tragique, fourbis sur la meule où, avant chaque escarmouche, il repasse sa rapière ; frappant d'estoc, pourfendant, tailladant, déchiétant sa proie, s'oublant à s'écouter, à compter les morsures. Devant un tribunal, on le pria d'abréger :

— J'essaierai, monsieur le président ; mais alors je parlerai p-tit nègre et je me bornerai à dire : moi raison, lui tort ; toi, bon juge, décidé.

Un autre jour, ayant cité Horace, il se mettait en devoir de traduire.

— Nous comprenons le latin, fit l'un des assesseurs.

— Eh ! je le sais, messieurs, c'était pour mieux me comprendre moi même.

M^e DURIER

Aimez-vous le contrastes ? Tendez l'oreille vers cet organe grêle, regardez ce geste hésitant. Point de tumulte, point d'éclat chez ce circonspect, j'allais écrire ce timide. Il avance à pas lents, effrayé de tout ce qui détonne et étonne. Il emploie à broyer du gris sur sa palette le même soin que d'autres à barioler la leur de tons violents. Eux aiguissent des pointes. Lui, prudemment, émousse celles qui dépasseraient l'aiguillage de sa lourde armure. Sobre de mots, sobre de gestes, à mesure qu'il parle, ses yeux embusqués derrière leur rempart de verre épient sur la physionomie des juges l'effet produit. Une expression acerbe lui échappe-t-elle, elle est ouatée si douillettement que tout d'abord l'adversaire n'y prend garde. Tel le projectile à triple enveloppe aperçu seulement quand il ravage le camp ennemi. Cette modération pesante à la force du bélier frappant sourdement et faisant brèche. Le reste est l'œuvre du dialecticien.

M^e LACHAUD

Est-il appel aussi puissant que l'appel adressé à la raison ? Oui, celui qu'on adresse au cœur. Les remueurs de cœurs sont des rivaux redoutables, pour les remueurs d'idées. Considérez comment on émeut un jury. Dans le compartiment qui s'isole de l'univers, l'accusé est plié en deux, hébété en sa prostration. Toutes les voix étaient liguées contre lui. Une voix va s'élever pour lui, à présent. Le défenseur se zèle. " Messieurs de la Cour..." Il laisse ces quatre mots tomber, plutôt qu'il ne les articule ; il obéit, indifférent, aux exigences de l'étiquette. Qu'a-t-il à faire de messieurs de la Cour ? C'est en face de lui qu'il regarde ; si le salut est quelque part, il n'est que là. " Messieurs les jurés..." Quelle intonation différente ! Comme aux vibrations de l'organe on sent que le drame va tenir dans l'espace qui sépare des douze magistrats d'un moment l'avocat debout à la barre ! Il commence. Selon qu'il s'irrite ou qu'il s'apitoie : impétueux, les poings lancés en avant ; ou patelin, la main levée avec componction, une main grasse et blanche d'évêque qui bénit. Les premières phrases ont le lachisme d'une synthèse. Des notes saisies dans le développement de l'interrogatoire ou sur le vif des dépositions ; des ques-

tions à quelques témoins ; un incident, çà et là, accaparé au profit de la cause, ont préparé la plaidoirie. Le jury connaît uniquement ce que lui a montré l'audience ; ce n'est pas le dossier de l'ins-truction, c'est le dossier de l'audience qui va être analysé. Analyse de faits et analyse de sentiments : le diapason de l'orateur varie avec les phrases du débat. C'est un acteur dont les nécessités de la pièce règlent l'allure. Il caresse et il tonne, il anathématise et il adjure, il pleure et il rugit. A ce souffle ardent, l'accusé peu à peu se redresse. Suspendu à cette parole, en une heure, lui aussi, il parcourt la gamme entière des passions, ravivant les flammes éteintes, revivant les jours vécus. " Marchons, marchons..." Et la phrase décrit sa trajectoire brillante pour s'en aller, frapper la cible. L'accusé s'est-il mal défendu ?

— Laissez-le se défendre comme il veut ; l'avocat est près de lui pour le défendre comme il doit !

La cause est-elle obscure ?

— Je ne suis pas ici pour prouver, monsieur l'avocat général, je suis ici pour démontrer que vous ne prouvez pas !

Où, prenant plus directement à partie le ministère public :

— Ah ! monsieur l'avocat général, vous refusez les circonstances atténuantes à ce malheureux au passé irréprochable ! A qui donc les donnerez-vous ? Votre devoir de magistrat vous oblige à vous taire. Mais je vous connais comme homme, et si je pouvais vous déplacer, vous mettre sur ces bancs, ah : tenez, j'attendrais avec confiance votre verdict !

La controverse va son train. Des airs de bravoure l'entrecourent. La voix de l'orateur monte, son geste s'élargit ; sa face ronde, lisse et rosée a des soubresauts de tête de lion secouant sa crinière. Tantôt il fulmine, les bras en l'air, le buste cambré ; tantôt il implore, le front courbé, les bras en croix. L'accusation avait ébauché un portrait ; il en esquisse un autre, ici étendant une couche d'ombre, plus loin piquant la toile d'un point lumineux, ailleurs sondant les nuances en un mélange indécis. " Marchons, marchons." Il marche, la prunelle droite fixée sur le jury, la gauche regardant on ne sait où, au ciel, ou au diable, ou au fond du sac de Robert-Houdin. Prestidigitation qui va jusqu'à l'escamotage de la phrase. Ah ! il se préoccupe bien du purisme, lui qui atteindrait à la correction de Bossuet, s'il voulait ! Il est trop au client pour être à la syntaxe.

Et quand ce virtuose a développé son thème, quand sur les variations il a brodé d'autres variations, quand des grandes lignes mélodiques reprises une à une il a composé son finale, le connaît-on à sa mesure entière ? Non ; car il sait, au tribunal, s'emparer de l'esprit du juge comme il sait, à la cour d'assises, captiver l'âme du jury. Bonhomie fine ou chaleur pénétrante, il apporte partout la même indépendance qui faisait dire à Berryer à la barre :

— La défense est plus respectable que l'accusation.

Et à Berryer à la tribune :

— Il y a quelque chose de plus précieux que le respect de la magistrature, c'est la liberté des citoyens !

M^e DEMANGE

Faut-il faire défiler encore quelques-uns de ces profils entrevus ? Saluez celui-ci, plus nouveau dans la renommée, Accent vibrant, richesse d'inflexions, vigueur oratoire, transitions étudiées du sévère au léger et de l'enjoué au grave ; même horreur de la métaphore, même recherche du pathétique, même sensibilité féminine : avec plus de prestance et moins de naturel, l'estampille des élus des causes criminelles.

M^e BARBOUX

Et celui-là, que seuls les procès au civil intéressent, qui s'attaque en légiste aux plus hautes questions sans dédaigner de descendre aux détails de la pratique, passe les ambiguïtés au crible de son esprit d'une superbe clarté, parle en savant, enchaîne les faits en artiste et, modeste au-

tant qu'énergique dans les résolutions prises, règle sur le papier chacun de ses mouvements, n'oubliant pas que Nicolet a écrit des orateurs : " Demandez-leur comment ils sont parvenus à leur rang et à l'honneur d'être vos modèles... Ils vous diront qu'ils ne se sont pas laissé prendre aux premières avances de la parole pour y voir le gage d'une conquête assurée, et que pendant de longues années, ils ont redressé, corrigé, la plume à la main, cette grande capricieuse qui ne devient à peu près fidèle que quand on a mis beaucoup de temps à l'asservir."

M^e CARRABY

Et cet avocat semillant, diseur pittoresque aux belles notes graves, ciseleur de paroles, dont un balancement du bras rythme la prose cadencée, tandis que la main opposée retient la manche pendante.

M^e LENTÉ

Et cet autre ponctuant ses plaidoiries d'un : " Vous m'entendez bien ? " qui revient comme un glas et, parce qu'il ne manie que la langue des affaires, s'imaginant avoir à réveiller l'attention des auditeurs en frappant sur la barre, comme s'il n'était pas, au milieu de ses chiffres, un jongleur merveilleux...

Où donc irions-nous, si nous nous attachions à passer en revue la galerie complète des maîtres parmi les maîtres, si nous dressions le bilan de tout le dévouement dépensé ?

A. DALSÈME.

Un conseil. — *Emploi de l'ortie pour les vaches, les poules et les dindons* : La campagne est pleine de matières qui se gaspillent et dont on pourrait cependant tirer un excellent parti.

L'ortie, par exemple, cette plante qui laisse des souvenirs cuisants à ceux qui se permettent de la toucher sans précautions, est, vous en doutez-vous, une plante extrêmement utile : si utile, que de savants agriculteurs en ont conseillé la culture en grand. Je ne renouvellerai pas ce conseil après eux ; je ne m'adresse pas précisément à des agronomes. Je dirai seulement aux habitants de la campagne : Si vous avez chez vous, ou à votre portée, des buissons d'orties, et où n'y a-t-il pas de ces plantes qui poussent si abondamment sans culture ? le long des chemins, près des haies, partout récoltez-les et utilisez-les. Je ne vous dirai pas : faites-en de la toile comme les Chinois ; vous en obtiendriez un des plus fins et des plus solides tissus qu'on puisse imaginer, mais je vous dirai : Si vous avez une vache, donnez lui en à manger, la quantité et la qualité de son lait en seront sensiblement augmentées. Donnez en bien hachée, et mêlée à quelque pâte d'orge ou d'avoine, à vos poules, à vos dindons si vous en avez.

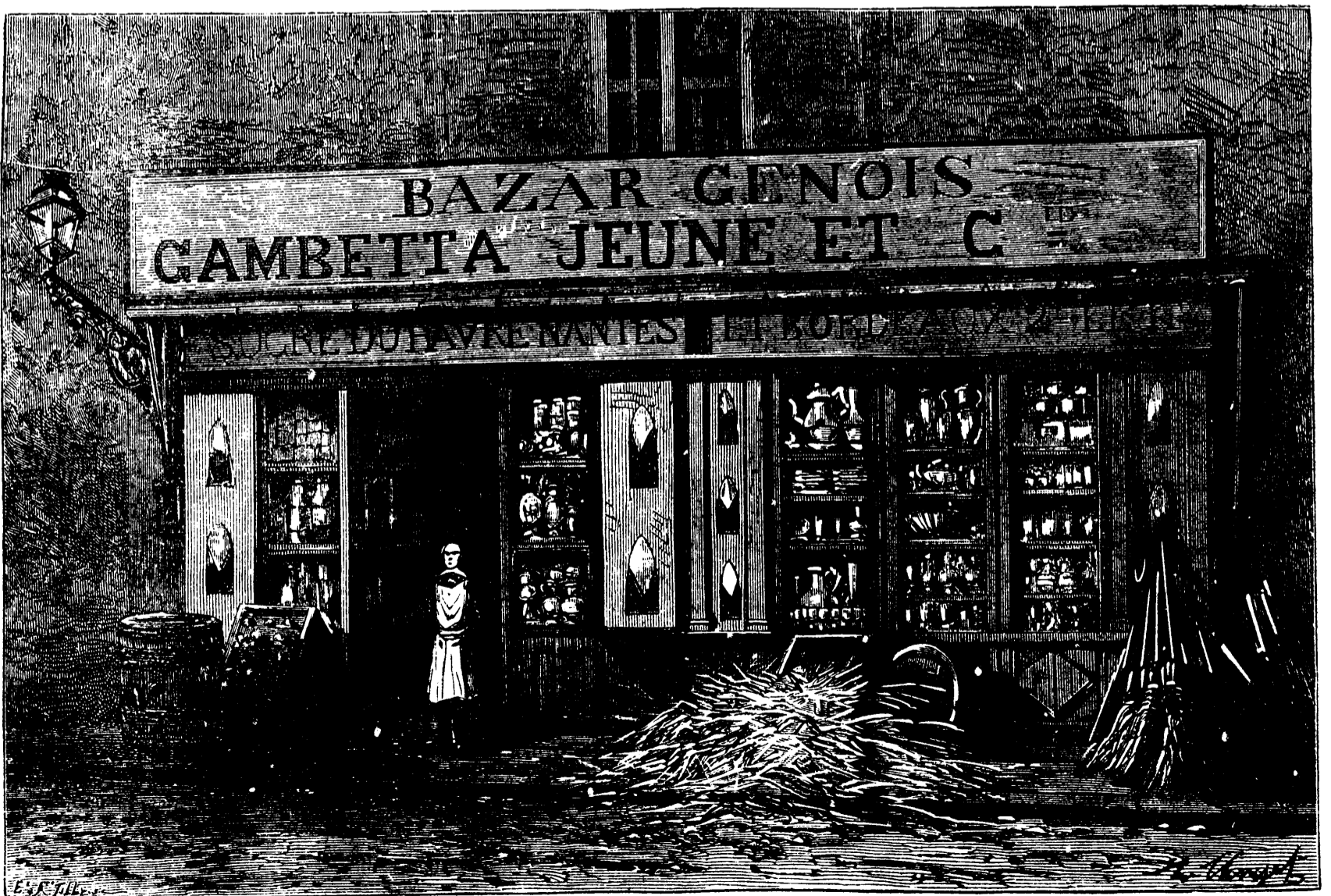
Notez bien que l'ortie est un de ces aimables messagers du printemps ; elle apparaît avec les premiers beaux jours ; elle est déjà bonne à couper quand les autres fourrages poussent à peine. Prenez seulement la précaution de la cueillir jeune et de la laisser faner au soleil ; vous ferez bien, pour le gros bétail, de la mélanger à un autre fourrage ou à de la paille.

MM. Gravel et Thibault donnent avis au public, et en particulier à leur nombreuses pratiques, qu'ils ont maintenant en mains le plus bel assortiment de Tweed Ecossois, Anglais et Canadien, Drap, Serge et Tricot qu'il soit possible de trouver. Leurs prix sont des plus modérés. Ainsi donc si vous voulez être bien servis et acheter à bon marché pour argent comptant, rendez-vous chez Gravel et Thibault, 587, rue Ste-Catherine.

N. B. Nous invitons aussi les Dames à venir examiner notre département de Mode, nous ne doutons pas qu'elles seront émerveillées de l'élégance de nos chapeaux. Venez donc immédiatement pour choisir.

— L'annonce dans notre journal d'une nouvelle machine pour semer toutes sortes de grains est un sujet qui intéresse tous les cultivateurs. Le prix courant jusqu'ici a été de \$70 à \$100 chaque machine. Le bas prix et la garantie qu'il est égal à toute autre machine est une suffisante recommandation.

LE VOTE SUR LE SCRUTIN DE LISTE



LA MAISON OU EST NÉ M. GAMBETTA A CAHORS

CHOSSES ET AUTRES

—Les crinolines et les franges reviennent à la mode.

—Une dépêche d'Algers dit que la situation est très critique en Algérie, et que les tribus se soulèvent.

—On croit que le parlement provincial sera prorogé dans le cours de la semaine prochaine.

—Il paraît décidé, dit le *Nouvelliste*, que l'hon. M. Chapleau partira pour l'Angleterre le 4 juillet.

—Les protestants de Québec s'organisent en comité pour secourir séparément les familles protestantes qui ont souffert dans l'incendie du faubourg St-Jean.

—Les honorables MM. Chapleau et Mercier ont été invités à faire chacun un discours à l'occasion de notre fête nationale.

—L'ingénieur de la ville de Québec est d'opinion que les 600 maisons devenues la proie des flammes, étaient habitées par au moins mille familles.

—Le Révd. M. Audet Forget-Despatis, principal du collège de Saint-Boniface, et secrétaire privé de Mgr l'archevêque Taché, est mort dernièrement à Saint-Boniface.

—On annonce que M. Chicoyne, avocat de Sherbrooke, doit se rendre en France pour organiser une entreprise considérable au profit de la colonisation des Cantons de l'Est.

—Il y a en Angleterre 23,000 femmes-cultivateurs. Elles jouissent de tous les privilèges des propriétaires. Elles votent sur les questions municipales, mais elles ne votent pas pour les membres du parlement.

—La police de St-Petersbourg a découvert un complot organisé pour amener un soulèvement général du peuple. Tous les ponts conduisant à la ville devaient être détruits pour empêcher les troupes de passer.

—Les communistes de Paris ont fait une tentative pour détruire la statue de Thiers, à St-Germain, en la faisant sauter par la poudre. La statue est légèrement endommagée.

—Sitting Bull, le fameux chef sauvage, a reçu avis que le gouvernement canadien ne lui accordait pas de "réserve." Les Indiens sont tranquilles dans le Nord-Ouest.

—Le président de la République française, M. Grévy, a un salaire de \$240,000. Son salaire régulier est de \$120,000 auquel il faut ajouter \$60,000 pour les réceptions et \$60,000 pour les frais de voyage.

—La fabrique de la haute-ville (Québec) a décidé de commencer incessamment les travaux de reconstruction de l'église St-Jean. On croit qu'elle pourra être ouverte au culte le premier novembre prochain.

—Le couvent de Mascouche, paroisse voisine de Terrebonne, est devenu la proie des flammes la semaine dernière, ainsi que la maison de M. Léveillé. On suppose que le feu a été mis accidentellement par un vieillard dans la cour du couvent. Les RR. Sœurs n'ont presque rien sauvé. Il y a \$8,000 d'assurance, mais les pertes sont bien plus élevées que cela.

—A une assemblée générale des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Joseph de la Beauce, il a été décidé unanimement de supprimer la procession et le banquet qui devaient avoir lieu le 24 juin, et de les remplacer par une quête en faveur des incendiés de Québec, à la messe qui sera chantée ce jour-là.

—Il a été lu au prône des églises une lettre de Sa Grandeur Mgr de Montréal, défendant aux catholiques de prendre part à des excursions ou voyages de plaisir le dimanche et les jours de fêtes d'obligations—ces excursions ou voyages de plaisir

—sir fussent-ils organisés dans un but de charité. Sa Grandeur déconseille aussi les piques-niques et autres parties de plaisir du même genre le jour du Seigneur.

—Le Dr Tanner est surpassé. Les journaux anglais racontent un fait curieux qui se passe en Ecosse. Une jeune fille, âgée de quatorze ans, peut vivre sans prendre de nourriture; elle est fille d'un ouvrier du chemin de fer, et n'a rien mangé depuis le commencement de l'année. Son poulx est naturel; elle dort à peine et est horriblement maigre, ce qui se comprend. Elle ne se soutient qu'en buvant de l'eau.

—On rapporte qu'on a déménagé en toute hâte une femme malade lors de l'incendie de Québec. Dans la précipitation, on a déménagé en même temps qu'elle un paquet que l'on croyait renfermer son enfant, âgé d'une couple de jours.

Lorsqu'on a été rendu en lieu sûr et que le paquet eût été développé, on y trouva un gros chat. Il était temps cependant encore, et l'enfant put être dérobé aux flammes.

—On écrit de St-Petersbourg à l'*Intransigeant*: "L'impératrice a trouvé, glissé entre les feuilles de son livre d'heures, un dessin à la plume étranger au texte de l'ouvrage. Des deux côtés se trouvaient un gibet: sur l'un, était dessiné la femme Jessa Helfmann, pendue dernièrement, et sur l'autre l'impératrice. Au pied de chaque gibet, un nouveau-né. La lugubre esquisse portait cette légende: *Ceil pour ail! Ton enfant aura le sort du mien!* A la vue de ce dessin, l'impératrice est tombée évanouie, et se trouve, depuis lors, dans un état de surexcitation qui inspire de sérieuses craintes à son entourage."

—Le chien qui fut jeté du haut du pont de la chute Niagara et qui a échappé à la mort d'une manière si miraculeuse, est encore vivant sur la pointe Taylor. De la nourriture est jetée à l'animal chaque jour dans un sac de papier, d'une hauteur de plus de 200 pieds. Dès que le sac frappe le roc, il se déchire, et le chien dévore le contenu. Une foule de personnes va chaque jour visiter le lieu où est le chien. Un nommé C. Kalbfleisch, agent pour la vente des billets du chemin de fer, a trouvé un plan pour le sauver, lequel il espère mettre à exécution sous peu, le voici: le chien sera laissé sans manger deux ou trois jours, et lorsqu'il sera bien affamé, un sac à ressort contenant un morceau de viande sera descendu. De cette manière, il croit que le chien entrera dans le sac qui se refermera de lui-même, et on pourra remonter sur la côte le prisonnier de la pointe Taylor.

À NOS ABONNÉS

Notre agent, M. Aymong, visite en ce moment Québec et les paroisses sur le chemin de fer Q.M.O & O., entre Montréal et Québec, dans le but de recueillir des souscriptions et de percevoir ce qui est dû à l'administration du journal pour abonnement. Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans les endroits que visitera M. Aymong, voudront bien lui donner tous les renseignements qui pourraient faciliter sa tâche et rendre la propagande du journal efficace. Nous comptons aussi que ceux qui nous doivent s'empresseront de régler avec lui sur présentation de leur compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

Des gens qui se glorifient d'être dévots et ceux qui se font une gloire de ne pas l'être ont également tort. Etre pharisien ou impie ne vaut pas mieux l'un que l'autre.

L'homme sage qui entend, pendant des années, les sottises, les folies, les jugements ridicules et téméraires, les médisances et les calomnies qui se débitent dans le monde du matin au soir, doit désespérer parfois de devenir sourd.

JEUX D'ESPRIT ET DE COMBINAISONS

Adressez les communications concernant ce département aux "Jeux d'esprit, bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal."

No. 238.—CHARADES.

Mon premier est invisible
Et pourtant très sensible.
Mon second, ami du goût,
Se voit rechercher partout,

*Mais renfermant souvent quelque fade sornette,
Mon tout est le poème aimé du mauvais poète.*

M. COUPAL, St-Michel de Napierville.

No. 239.

Mon premier se remplit du bon jus de la vigne;
On ne voit que de l'eau des bords de mon second;
Pesé sous tous rapport, mon tout n'a rien de digne
Il est vain et frivole, et n'est en rien fécond.

V. P., Isle Dupas.

No. 240.

Mon premier a pour toi beaucoup d'attachement,
Mon second te donne très libéralement,
Mon tout sert à parer les cheveux de ta tête
Lorsque tu te montres dans tes beaux jours de [fête

Madame E. B., Deschambault.

No. 241.

Conjonction mon premier,
Est sans tache mon dernier,
Notes reçoit mon dernier.

M. A. L. A., Berthier.

No. 242.

Article mon premier,
Adjectif mon dernier,
Et mon tout surnom d'un roi
N'appartient à personne plus qu'à moi.

Mme THS. LEBEL, Métis.

No. 243.—ENIGMES.

Bien que d'abord, je frappe sans parler,
On ne doit pas me croire fort terrible,
J'importe souvent jusqu'à réveiller
Celui qui dans son lit est tranquille et paisible.

J'ai des égards que bien des gens n'ont pas.
De la civilité j'entends bien la rubrique,
Suivant la qualité je règle la musique,
Et prends un ton ou plus haut ou plus bas.

Quelquefois je m'explique en maître,
Et d'autre fois fort humblement,
Je suis fixe et mobile, et tout mon mouvement
Est sans quitter l'endroit où j'ai coutume d'être.

Enfin, pour n'omettre ici rien,
Dans mon ordinaire exercice
Je ne parle ni anglais ni suisse,
Pourtant, ces peuples m'entendent bien.

Dame PHILIPPE BOIS, Ste-Flavie.

No. 244.

Eh bien, lecteurs, je m'adresse à votre savoir.
En plein midi votre œil ne peut me voir,
Mais vous me voyez fort bien dès que vous ne [voyez goutte,
Eh bien! dans ce chaos, trouvez-vous quelqu'un [voulez?

ALPHONSE AUBUT, Ste-Flavie.

No. 245.—MOTS CARRÉS

Equivalent de non,
D'un conduit d'eau le nom,
Combinaison chimique,
Un homme tyrannique.
Une reine fort belle
Mais aussi fort cruelle.

B. E. P., Berthier.

No. 246.

Mon premier, à bon droit, s'appelle notre père;
Mon second, en France, fut ministre de guerre;
Mon troisième, un grand lac de la centrale Asie;
Mon dernier, du mulet, est la plus chère amie.

Mlle C. D., Québec.

MOTS EN LOZANGE A COMPLÉTER.

No. 247.

T M . R
M . . . S R
R . . . R R
S . . R
R

LÉGER LEMELIN, Québec.

UNE CONSIDÉRATION. — Lorsque la maison Dupuis Frères s'ouvrit sur la rue Ste-Catherine, quartier est de la ville, presque personne dans le commerce de marchandises sèches du moins, ne faisait d'annonces. Voyant cette maison prospérer avec un système d'annonces sages et véridiques, toutes les autres l'imitèrent bientôt et aujourd'hui presque tous les marchands annoncent assez largement.

Rien de plus facile à faire. La question est de savoir si tous sont en état de répondre aux énoncés de leurs annonces.

Dans tous les cas on ferait bien de se méfier des habileurs.

Quant à nous, nous ne craignons pas d'inviter les dames à venir voir nos étoffes à robes nouvelles, nos soies noires, nos demi parapluies (entout-cas) et nos parasols doublés et garnis en dentelle.

Le tout, nous ne craignons pas non plus de l'affirmer, à 25 par cent de moins qu'ailleurs. Nous venons de recevoir par le steamer le *Parisien*, plusieurs caisses d'autres marchandises européennes. Dupuis Frères, 605, rue Sainte-Catherine, coin de la rue Amherst, Montréal.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

DÉCES

En cette ville, le 17 courant, à l'âge de 10 mois et 17 jours, Marie-Joséphine-Agnès-Lumina, fille de Joseph Ducloux, Eor, Marchand.

LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal.

Solutions justes du problème 269

Montréal: MM. H. Leclerc, N. Chartier, Z. Pouliot, J.-O. Pément, H.-R. Denis A. Rochon.
Québec: MM. N. Langlois J. Lemieux.

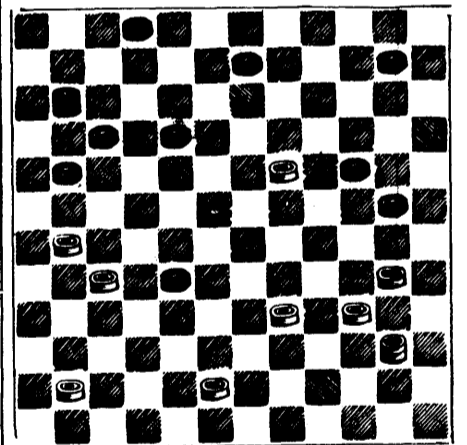
Jusqu'à nouvel ordre, nous ne publierons plus de problème de ce jeu.

PROBLEME No. 271

Composé pour L'Opinion Publique par M. J. FAYSSÉ père, Beauvoisin (Gard), France.

Les Noirs ou les Blancs jouent et gagnent

NOIRS.



BLANCS

Solution juste du problème 269

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
15	9
65	59
9	3
19	13
20	14
13	25
59	53
55	49
49	1
1	6 et gagnent.

Solution du problème No. 270.

38	32	26	37
50	44	37	50
63	57	50	63
47	40	35	46
64	58	63	58
65	72	52	65

—Qu'apprends-tu, ma chère?
—Vous m'avez fait peur!
—Quoi! c'est vous qui...?
—Achevez.
—Votre mari qui vous aime tant!
—Si vous connaissiez l'autre!
—Mais enfin, votre époux vous adore?
—Oui mais, c'est un blase. Il lui faut de épiers. Il comptait sur moi pour lui monter la tête....

Est-il autre chose que la religion capable de sauver la femme qui, jeune encore et belle, voit tout les jours revenir à sa maison son mari enivré et brutal?

Est-il autre chose que la religion capable de fortifier l'homme qui, connaissant ses semblables, sachant qu'il n'a rien à attendre d'eux, travaille cependant à leur bonheur terrestre ou éternel?

LES ÉCHECS

MONTREAL, 23 juin 1881.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 274.—MM. M. Lalandy, New-York; A. C. St-Jean; H. Lafrenière, M. Toupin, T. Gagnier, A. Buisson, Montréal; N. P. Sorel; Un amateur, E. Legault, Ottawa; L. O. P. Sherbrooke; V. Gagnon, J. Beland, Z. Delaunais, F. Côté, Québec.

NOUVELES.

—Le match entre M. Mackenzie et les douze amateurs de Saint-Louis s'est terminé par une brillante victoire pour le champion américain. Des 24 parties qui ont été jouées, M. Mackenzie en a gagnées 21, perdues 1 et fait 2 remises.

—Un match important vient d'être inauguré au Cercle des Échecs de Paris, entre MM. A. de Rivière et Clero, et le Comité a voté un objet d'art à offrir au vainqueur.

Messieurs les concurrents se sont concertés et ont arrêté les conditions ci-après: 1o. Les parties seront jouées au Cercle des Échecs; 2o. La victoire appartiendra au premier gagnant sept parties, les nulles ne comptant pas; 3o. Le temps est limité à 20 coups par heure; 4o. L'enjeu est de chaque côté de 300 francs. La première partie n'est terminée, après 82 coups, par une remise.—L'Échiquier d'Atz.

TOURNOI NATIONAL D'ÉCHEC DE 1881.

Le deuxième tournoi national aura lieu, au Cercle des Échecs de Paris, à partir du 6 novembre 1881. Les prix consisteront en objets d'art de la manufacture nationale de Sévres, offerts par M. Grévy, le Président de la République, et d'une valeur de 2,000 francs, savoir:

1er lot: Un vase en faïence, riche décor en or; 2e lot: Un service à café composé de douze pièces fond bleu, filet et frise d'or. Il faut, pour se faire inscrire au nombre des concurrents, être Français ou résider en France depuis trois ans au moins, et avoir été reçu membre du Cercle à titre permanent ou temporaire.

Les demandes d'inscription devront être adressées, avant le 17 octobre prochain, à M. L. Vié, secrétaire du Cercle, 11, rue Beaujolais, et accompagnées d'une somme de 60 francs à titre d'entrée au tournoi. Ce droit n'exclut pas celui d'entrée au Cercle.

Un tirage au sort aura lieu le dimanche 6 novembre pour déterminer la combinaison et la succession des matches qui composeront le tournoi. L'ordre de ces matches ne pourra être modifié.

Chaque joueur fera deux parties avec chacun de ses concurrents, les nulles comptant pour demie.

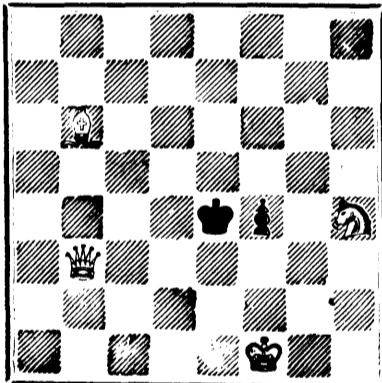
Tout lauréat d'un tournoi national joué au Cercle ne peut concourir que pour un prix d'un ordre supérieur à celui qu'il a déjà obtenu.

Le tournoi de 1881 sera régi par les dispositions de celui de 1880, modifiées par les conditions exposées ci-dessus.—Stratégie.

PROBLÈME No. 277.

Composé pour l'Opinion Publique par M. J. FAYSSÉ, Beauvoisin, France.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups.

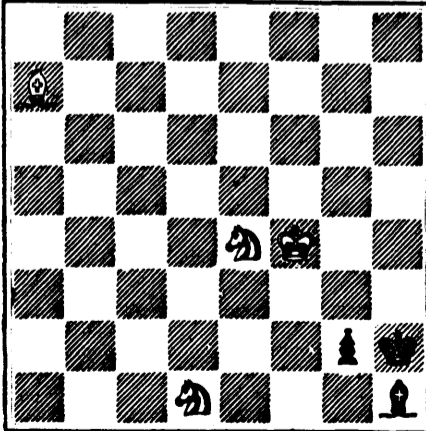
SOLUTION.—No. 274.

Blancs. 1 C 3e D, 2 C 5e R, 3 D 7e FR, 4 C 2e FR, mat. Noirs. 1 R 6e ou 4e F, 2 R 5e R, 3 R 7e, 3 R 7e.

FIN DE PARTIE No. 21.

Composé par M. B. HORWITZ.—(Du Chess Monthly).

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION.—No. 21.

Blancs. 1 F 1er C, 6 échec, 2 C 2e D, 3 C 3e F, 6 échec, 4 C 2e F, mat. Noirs. 1 R pr F, 2 R 7e T, 3 R 6e T, 4 R 5e F, 5 F 2e F, 6 échec, et mat le coup suivant.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 18 juin 1881.

Table listing prices for FARINE (Flour) in \$ c. \$ c. including items like Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, etc.

Table listing prices for GRAINS (Grains) including Blé par minot, Pois, Orge, Avoine, etc.

Table listing prices for LAITERIE (Dairy) including Beurre frais, Beurre salé, Fromage à la livre.

Table listing prices for VOLAILLES (Poultry) including Dindes (vieux/jeunes), Oies, Canards, Poules, Poulets.

Table listing prices for LÉGUMES (Vegetables) including Pommes au baril, Patates au sac, Fèves, Oignons.

Table listing prices for GIBIERS (Game) including Canards sauvages, Pigeons domestiques, Tourterelles.

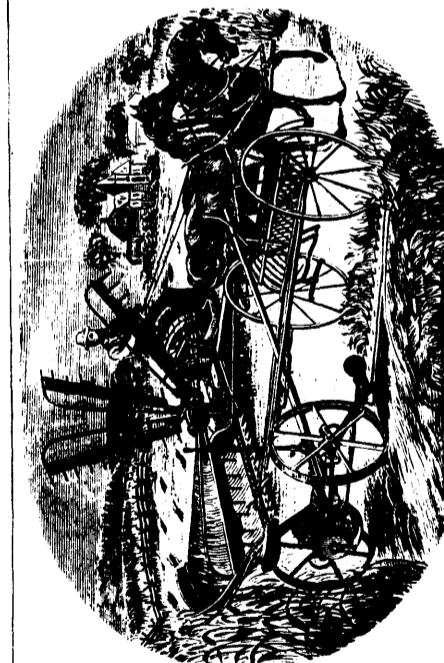
Table listing prices for VIANDES (Meat) including Bœuf, Lard, Mouton, Agneau, Lièvres.

Table listing prices for DIVERS (Miscellaneous) including Sucre d'érable, Sirop, Miel, Cèdre, Haddock, Saumon, Peaux.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for livestock including Bœuf, Vaches, Veaux.

Table listing prices for wool (Poin) in 1re and 2me qualités.



Moissonneuse, Faucheuse et Rateau de COSSIT

LES MEILLEURS ET LES MOINS CHERS

En vente par tous les agents de COSSIT ou à leur bureau principal.

No. 81, RUE MCGILL, MONTREAL.

DEMANDEZ DES CIRCUAIRES

70 CARTES DE VISITES avec votre nom.—En caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces, 41, PARK ROW (bâtiment du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.

ARTICLES REQUIS

SECHOIRS A RIDEAUX, TONDEUSES pour l'herbe, COUTEAUX à manches opaques tout à fait nouveaux, Ustensils de cuisine émaillés, ROULEAUX et CORNICHERS à Rideaux, FIL Galvanisé pointé pour clôture, à très-bon marché chez

L. J. A. SURVEYER,

198, Rue Notre-Dame.

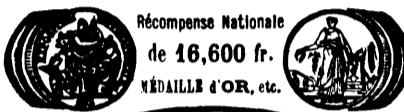
(En face du Palais de Justice.)

Ecole d'Agriculture de L'Assomption

Enseignement GRATUIT théorique et pratique. \$6.00 par mois donnés aux élèves boursiers par le Conseil d'Agriculture.—COURS de 2 ans, comprenant Géométrie, Arithmétique, Orthographe, Agriculture, dans toutes ses parties, Art Vétérinaire, Droit Rural, etc.—PRATIQUE: 8 heures l'été, 4 heures l'hiver.—VACANCES: en janvier et février. CONDITIONS D'ADMISSION: — Application par écrit au Directeur de l'Ecole, être âgé d'au moins 15 ans, bien constitué, muni d'un certificat de moralité par le curé ou le maire de la paroisse de l'appliquant, savoir lire, écrire et chiffrer. Cette école est la plus avantageuse sous tous rapports pour les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture.

JOB GAUDET, Ptre, Directeur.

J. J. MARSAN, 6er, M. C. A., Professeur et gérant.



QUINA-LAROCHE ÉLIXIR VINEUX

(Extrait des 3 Quinquinas) Apéritif, Fortifiant, Fébrifuge. recommandé contre les AFFECTIONS D'ESTOMAC, ANÉMIE, MANQUE DE FORCES, SUITES DE COUCHES, LANGUEUR, FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc. PARIS, 22 à 10, RUE DROUOT & LES PHARMACIES.

Agents pour le Canada, MM. Laviolette et Nelson, 209, rue Notre-Dame Montréal.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

COMPAGNIE

DE LITHOGRAPHIE - BURLAND

(En commandite)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPÉURS, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 ET 11, RUE BLEURY MONTREAL

Possédant un personnel choisi et un matériel très considérable et des plus améliorés, cette Compagnie est toujours prête à exécuter toutes commandes qui lui seront confiées, dans le plus court délai et aux meilleures conditions.

Des artistes sont attachés à chaque département

IMPRESSIONS DE TOUT GENRES

Bureaux de publications du Canadian Illustrated, L'Opinion Publique, Scientific Canadian, Patent Office Record, etc. etc.

G. B. BURLAND, GÉRANT.



NOUVEAU PROCÉDÉ

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

L'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimés sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans le commerce, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE !

AVIS!

The Scientific Canadian

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELE QUE

ORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AIGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus belles illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND,

PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY.

Décisions judiciaires concernant les journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITED).